Email: lanationquotidien@gmail.com - Site: www.journal-lanation.com

LA NATION

Mercredi 04 Novembre 2026 N° 3889 Prix: 10 DA

Quotidien National d'Information

ÉLECTIONS LOCALES

La campagne électorale débute demain

P3

EMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Priorité au financement climatique et aux marchés du carbone

SONATRACH-PNUD

UN PARTENARIAT POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE MÉTHANE

P3



FRONT SOCIAL

L'UGTA propose la tenue d'assises sur l'inflation et la spéculation

P2

IRAN-ÉTATS-UNIS

Nouvelles frappes sur Qeshm, les négociations à l'épreuve des tensions

P11

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS (8E JOURNÉE)

Le CRB prend les commandes, le CRT accroché à domicile

P9

SANTÉ

Lancement du Référentiel national des équipements de santé

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a présidé, hier à Alger, la cérémonie de lancement du Référentiel national des équipements de santé (RNES), visant à mettre en place une base nationale unifiée pour évaluer le matériel médical et déterminer les besoins des établissements de santé. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre de la Santé a assuré que "l'Algérie réalise une opération inédite au niveau national avec le lancement du premier référentiel de ce type, caractérisé par un tel niveau d'inclusivité et d'organisation", le qualifiant d'"outil stratégique pour la planification, l'évaluation des besoins, la rationalisation de l'investissement public et l'uniformisation des critères de prise de décision à l'échelle nationale". Ce référentiel, a-t-il indiqué, offre un cadre objectif pour évaluer la pertinence de l'acquisition des équipements, en prenant en compte leur coût global sur l'ensemble de leur cycle de vie, y compris l'installation, la maintenance, les pièces de rechange, les consommables et la formation.
M. Ait Messaoudene a rappelé que le lancement de ce référentiel s'inscrit dans le cadre d'"une vision intégrée du ministère de la Santé visant à moderniser la gestion des équipements de santé, à travers une complémentarité entre l'organisation institutionnelle, la numérisation et l'uniformisation des procédures". Il a, dans ce contexte, mis en relief "les progrès réalisés dans la numérisation de la gestion des équipements de santé, grâce à la plateforme de suivi et de maintenance des équipements de santé +SMES+, désormais pleinement opérationnelle".
Ce référentiel, qui couvre 38 spécialités médicales et huit pôles techniques transversaux, ainsi que 716 types d'équipements de santé et 1403 cas d'utilisation, prévoit quatre niveaux de soins, selon lesquels les équipements sont classés comme "obligatoires", "recommandés" ou "inadaptés", précise-t-on. Le référentiel est accessible aux professionnels du secteur, dans un format entièrement numérique, via le site électronique du ministère de la Santé (https://rnes.sante.gov.dz). Il met également à disposition un tableau de bord permettant de définir la stratégie de gestion des équipements de santé au niveau de chaque établissement et de chaque région, grâce à des données relatives aux équipements disponibles et à leur état de fonctionnement, pour permettre de déterminer les besoins et de relever les insuffisances. Il comprend également une cartographie numérique des différentes wilayas du pays, présentant les équipements de santé disponibles et utilisables, tous types confondus, permettant ainsi d'avoir une vision plus claire de leur répartition et de contribuer à l'identification des zones déficitaires et des déséquilibres.
Le RNES constitue un espace numérique regroupant des données sur le matériel médical disponible à travers l'ensemble du territoire national, tout en précisant son état de fonctionnement ainsi que les besoins enregistrés au sein des établissements de santé, selon les spécialités et les niveaux de soins, et en définissant ses caractéristiques et les exigences de son installation, de sa mise en service et de sa maintenance.

R.N

FRONT SOCIAL

L'UGTA propose la tenue d'assises sur l'inflation et la spéculation

Pour la Centrale syndicale, la hausse des salaires, engagée ces dernières années, doit être accompagnée de mesures permettant de préserver durablement le pouvoir d'achat des ménages, car la question dépasse le seul cadre salarial et nécessite une réflexion collective sur les mécanismes de régulation des prix.



Le Secrétaire général de l'UGTA, Amar Takdjout, a abordé, lors de son passage hier sur les ondes de la Radio algérienne, les questions du pouvoir d'achat, de la spéculation et du dialogue avec les organisations patronales. Dans un contexte marqué par la préparation du projet de loi de finances 2027 et les préoccupations liées à l'évolution des prix, le responsable syndical a particulièrement insisté sur « la nécessité de mieux maîtriser l'inflation et les pratiques spéculatives ». Selon lui, « la hausse des salaires, engagée ces dernières années, doit être accompagnée de mesures permettant de préserver durablement le pouvoir d'achat des ménages». Selon lui, « la question dépasse le seul cadre salarial et nécessite une réflexion collective sur les mécanismes de régulation des prix». Dans cette perspective, il propose l'organisation d'assises ou de rencontres consacrées à l'inflation et à la spéculation, avec la participation des organisations syndicales, politiques, associatives et des différents acteurs économiques.
Le patron de l'UGTA a particulièrement insisté sur la nécessité du renforcement du dialogue entre l'UGTA et les organisations patronales et s'est dit « favorable à la reprise des rencontres entre les partenaires sociaux afin d'examiner les difficultés rencontrées par les entreprises, d'anticiper les tensions et de rechercher des solutions concertées». De son point de vue, « la préservation du caractère social de l'État et l'amélioration du bien-être des travailleurs nécessitent l'implication de tous les acteurs concernés».
Le premier responsable de l'UGTA a également évoqué la poursuite de la dynamique des augmentations salariales et la revalorisation du salaire national minimum garanti (SNMG), rappelant que « des augmentations ont été décidées pour les années 2025 et 2026 et que le président de la République s'est également engagé sur une nouvelle augmentation en 2027. Leur répercussion doit concerner aussi bien les administrations que les entreprises économiques. ». La protection des travailleurs contractuels constitue également un dossier auquel Amar Takdjout souhaite accorder une attention particulière, relevant que « certains salariés demeurent sous contrat pendant de très longues périodes, parfois dix, quinze, voire trente années, alors qu'ils occupent des postes répondant à des besoins permanents». Pour lui, « cette situation mérite un examen entre partenaires sociaux afin d'étudier les possibilités d'insertion dans des emplois permanents et de mieux garantir les droits des salariés». Il pose également la question des conditions de rupture des contrats et du respect des indemnisations prévues en cas de licenciement, y compris pour « motif économique ». L'objectif, selon lui, est de parvenir à « un meilleur équilibre entre les exigences de fonctionnement des entreprises et la protection des travailleurs. »
Sur un autre registre, le secrétaire général de l'UGTA plaide pour « un élargissement de la représentation syndicale aux catégories qui restent insuffisamment organisées, notamment les retraités, les salariés précaires et les travailleurs indépendants. Les chauffeurs de taxi, les camionneurs, les coiffeurs et les plombiers sont notamment concernés». Il a, par ailleurs, insisté sur « la nécessité de mieux organiser les activités commerciales, notamment dans les circuits de commercialisation des produits agricoles », préconisant « une meilleure identification des commerçants et des opérateurs économiques », ainsi « qu'une adhésion effective aux structures professionnelles et aux chambres de commerce, afin de contribuer à une régulation plus efficace du marché. »
Concernant le volet législatif, Amar Takdjout a fait état des propositions d'amendement élaborées par l'UGTA concernant les deux textes promulgués en 2023, relatifs à l'exercice du droit syndical et à la prévention et au règlement des conflits collectifs de travail ainsi qu'au droit de grève. «Une commission installée au sein de la centrale syndicale a travaillé sur ces questions et que les propositions ont été transmises au ministère du Travail depuis six à sept mois », a-t-il précisé, assurant que « les amendements portent notamment sur les relations de travail, l'exercice du droit syndical et la situation des travailleurs indépendants », souhaitant ainsi ouvrir une discussion avec le ministère du Travail et les organisations patronales « pour examiner les ajustements susceptibles d'être apportés à ces dispositions. »

Synthuèse : A.C

HYDRAULIQUE

44 milliards de DA pour le renouvellement des réseaux d'AEP en 2027

Une enveloppe financière de 44 milliards de dinars sera consacrée au renouvellement des réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) à travers les différentes wilayas du pays en 2027, a annoncé, lundi à Tlemcen, le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza. En marge de la cérémonie de lancement de la première tranche de trois projets stratégiques de raccordement aval des stations de dessalement de l'eau de mer des wilayas de Tlemcen, Mostaganem et Chlef, le ministre a précisé qu'«un important programme de renouvellement des anciens réseaux sera lancé, notamment dans les vieux quartiers, de manière progressive, afin d'éliminer les fuites et les raccordements anarchiques, ainsi que de remédier à l'ensemble des dysfonctionnements constatés». Il a également souligné que «15 wilayas ont déjà bénéficié d'opérations de renouvellement des réseaux d'alimentation en eau potable».
Le ministre a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de former les ressources humaines afin d'accompagner les évolutions que connaît le secteur de l'hydraulique, notamment en matière de gestion intelligente des équipements et de contrôle à distance, afin de garantir une gestion à la hauteur des attentes des citoyens.
Concernant le renforcement des capacités de stockage de l'eau, le ministre a révélé l'existence de plusieurs projets de réalisation de barrages, en plus de l'inscription de 30 nouvelles études pour la réalisation de barrages. Il a indiqué que l'Algérie dispose actuellement de 83 barrages, avec une capacité annuelle estimée à 8,6 milliards de mètres cubes.
M. Bouzegza a également annoncé le lancement prochain d'un projet de transfert d'eau depuis la station de dessalement de l'eau de mer «Cap Djinet 2», dans la wilaya de Boumerdès, vers le barrage de «Koudiat Acerdoune», dans la wilaya de Bouira. Ce projet, qui sera supervisé par l'Algérienne des Eaux (ADE), vise à approvisionner plusieurs wilayas, notamment Bouira, Médéa, M'Sila ainsi qu'une partie de la wilaya de Tizi Ouzou.
S'agissant des eaux usées traitées, le ministre a rappelé que l'Algérie compte 237 stations à travers le territoire national, avec une capacité de production de 1,12 milliard de mètres cubes d'eaux épurées, destinées principalement à répondre aux besoins des secteurs agricole et industriel. Il a ajouté que 76 autres installations similaires sont actuellement en cours de réalisation, conformément aux normes en vigueur en matière de protection de l'environnement.

R.N

EMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Priorité au financement climatique et aux marchés du carbone

L'Algérie passe des déclarations de principe aux actes en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et s'engage dans la construction immédiate de son propre marché du carbone et d'une architecture juridique dédiée à la finance verte.

L'Algérie ambitionne de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 14 % à l'horizon 2035 grâce à ses propres moyens ; un objectif susceptible d'atteindre 31 % avec un soutien international supplémentaire. Le pays prépare notamment le développement d'un marché national du carbone et la mobilisation de financements climatiques destinés à accompagner sa transition énergétique.
La nouvelle Contribution déterminée au niveau national (CDN), déposée en 2026 auprès de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, constitue la feuille de route de cet engagement. Elle prévoit une réduction de 14 % des émissions de gaz à effet de serre sur les ressources propres du pays, avec une ambition portée à 31 % sous réserve d'un accompagnement international en matière de financement, de transfert de technologies et de renforcement des capacités.
Pour mobiliser les ressources nécessaires, l'Algérie entend notamment développer les mécanismes de financement climatique et se préparer à participer aux marchés internationaux du carbone, prévus par l'article 6 de l'Accord de Paris. Ces mécanismes permettent aux pays de coopérer dans la réalisation de leurs objectifs de réduction des émissions, notamment à travers le transfert de crédits carbone générés par des projets de réduction ou de captage des gaz à effet de serre.



CONFORMITÉ AUX ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX

Leur mise en œuvre suppose toutefois des dispositifs rigoureux de contrôle et de comptabilisation afin d'éviter qu'une même réduction d'émissions soit revendiquée par plusieurs pays.
Le Premier ministre Sifi Ghrieb a insisté, hier, à l'ouverture d'un atelier consacré au financement climatique et aux marchés du carbone, au Centre international de conférences Abdelatif Rahal, à Alger, sur la nécessité de mettre en place un cadre réglementaire, institutionnel et technique garantissant la transparence des transactions, l'intégrité environnementale et la protection des intérêts nationaux.
Le développement de ce marché ne doit pas être limité à un instrument de conformité aux engagements internationaux, mais constituer également un nouveau levier d'investissement, de transfert technologique et de création de valeur économique, a-t-il expliqué.
Cette démarche intervient dans un contexte où l'Algérie doit concilier ses objectifs climatiques avec les exigences de son développement économique et la préservation de sa sécurité énergétique. En tant que producteur et exportateur d'hydrocarbures, le pays entend privilégier une transition progressive, tenant compte de ses capacités industrielles, de ses besoins énergétiques et des équilibres de son économie.
La mobilisation de financements privés, en complément des ressources publiques et des concours internationaux, figure également parmi les priorités évoquées. Le développement de mécanismes de garantie et de partage des risques devrait contribuer à attirer les investisseurs vers des projets présentant des réductions d'émissions réelles et mesurables.

DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROGÈNE VERT

Parallèlement, l'Algérie poursuit l'élaboration de son Plan national d'adaptation au changement climatique. Cette démarche vise à renforcer la résilience du pays face aux conséquences du réchauffement climatique, notamment les sécheresses, le stress hydrique, les incendies et les inondations, qui affectent les ressources naturelles, les activités économiques et les infrastructures.
Les fondements de cette politique ont été progressivement intégrés dans les cadres nationaux, notamment à travers la Constitution de 2020, qui consacre la protection de l'environnement, et la stratégie nationale de développement de l'hydrogène vert adoptée en 2023.
À travers cet atelier, les pouvoirs publics entendent également avancer dans la mise en place d'un système national de gouvernance du financement climatique et des marchés du carbone. Les travaux doivent contribuer à l'élaboration d'un cadre juridique unifié, à la définition des modalités d'approbation et de suivi des projets ainsi qu'au renforcement des capacités nationales de mesure, de notification et de vérification des émissions de gaz à effet de serre.
L'objectif est de constituer un portefeuille de projets climatiques structurés, assortis de priorités et d'indicateurs mesurables, susceptibles de bénéficier des différentes sources de financement disponibles.

Mohamed Badaoui

ÉLECTIONS LOCALES

La campagne électorale débute demain

La campagne électorale en prévision des élections des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévues le 28 novembre prochain, débute demain jeudi et se poursuivra jusqu'au 24 novembre. À la veille de son lancement, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a appelé les candidats et l'ensemble des acteurs concernés à respecter rigoureusement les dispositions légales encadrant cette échéance électorale.
Dans un communiqué, l'ANIE a rappelé aux candidats des partis politiques et des listes indépendantes que la campagne doit se dérouler conformément à l'ordonnance 21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, notamment ses articles 73 à 86. Elle a insisté sur l'interdiction de toute activité de propagande en dehors de la période réglementaire, aussi bien avant son ouverture qu'après sa clôture, quel que soit le moyen utilisé.
L'Autorité a également appelé les candidats à faire preuve de responsabilité dans leurs discours et leurs comportements. Elle a notamment rappelé l'interdiction des propos incitant à la haine ou à la discrimination, ainsi que de l'utilisation des langues étrangères durant la campagne. L'exploitation des biens et moyens appartenant aux personnes morales, aux institutions et aux organismes publics ou privés à des fins électorales est également proscrite, sauf dans les cas expressément prévus par la loi.
Les lieux de culte, les administrations publiques et les établissements d'enseignement et de formation ne peuvent, eux aussi, être utilisés pour la propagande électorale. L'ANIE a, par ailleurs, mis en garde contre les actes de violence, les comportements illégaux ou contraires à l'éthique, ainsi que toute utilisation abusive des symboles de l'État.
Équité dans la couverture médiatique
Sur le volet médiatique, l'ANIE a appelé les médias audiovisuels autorisés à couvrir la campagne à garantir une répartition équitable du temps d'antenne entre les candidats, en coordination avec l'Autorité de régulation de l'audiovisuel.
Elle a également insisté sur le respect des règles encadrant les réunions et rassemblements publics, ainsi que sur l'interdiction d'utiliser les techniques de publicité commerciale à des fins de propagande électorale. La publication et la diffusion des sondages d'opinion et des enquêtes sur les intentions de vote sont, quant à elles, soumises aux délais légaux, avec une interdiction dans les 72 heures précédant le scrutin.
Enfin, l'Autorité a rappelé que l'affichage des candidatures doit se limiter aux espaces publics réservés à cet effet dans les circonscriptions électorales. Ces emplacements doivent être répartis équitablement entre les listes, toute forme d'affichage en dehors des espaces autorisés étant interdite.

Seddik Yahiaoui

SONATRACH–PNUD

Un partenariat pour réduire les émissions de méthane

L'Algérie et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) ont signé un document de coopération visant à renforcer les capacités de Sonatrach en matière de réduction des émissions de méthane et à étudier le potentiel de l'hydrogène vert.
L'accord a été conclu en marge d'un atelier national sur le financement climatique et les marchés du carbone, organisé au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, en présence notamment du secrétaire général du ministère des Hydrocarbures, Miloud Medjelled, et du PDG de Sonatrach, Noureddine Daoudi.
Le projet prévoit la réalisation d'une étude technico-économique sur l'intégration progressive de l'hydrogène vert dans les activités industrielles du groupe, ainsi que le développement d'un système de détection et de suivi des fuites de méthane, conformément aux normes internationales, notamment l'initiative OGMP 2.0.
Mis en œuvre par le PNUD en coordination avec Sonatrach, ce partenariat vise également le transfert d'expertise, le renforcement des compétences nationales et l'amélioration de la performance environnementale du groupe, dans le cadre de la transition énergétique.

R.N

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'Algérie se prépare à la deuxième phase de l'évaluation de l'ONU en 2027

En qualité de pays évalué et de pays examinateur, l'Algérie entend participer pleinement à la deuxième phase du mécanisme des Nations unies d'examen de l'application de la Convention contre la corruption, dont le lancement est prévu en 2027.
Cet engagement a été réaffirmé par la délégation algérienne participant à la deuxième reprise de la 17e session du Groupe d'examen de l'application de la Convention des Nations unies contre la corruption (CNUCC), ouverte hier à Vienne (Autriche), indique un communiqué de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC).
Les travaux portent notamment sur l'évaluation du fonctionnement du mécanisme actuel et la préparation de sa deuxième phase, dont les documents de référence doivent être soumis à l'adoption de la Conférence des États parties, lors d'une session extraordinaire prévue vendredi 6 novembre.
Adoptée en décembre 2025 à Doha, la résolution 11/2 prévoit cette nouvelle étape du dispositif international d'évaluation par les pairs. Celui-ci permet aux États d'examiner mutuellement l'application de la Convention, d'identifier les insuffisances de leurs dispositifs anticorruption et de partager les bonnes pratiques.
Lors des travaux, la délégation algérienne a notamment plaidé pour la mise à disposition, dans toutes les langues officielles de l'ONU, des outils d'orientation et de formation nécessaires à cette nouvelle phase.
La délégation comprend des représentants de la HATPLC, du ministère de la Justice, de l'Office central de répression de la corruption, de la Direction générale de la Sûreté nationale et de la Gendarmerie nationale.

M. B.

COMMERCE INTRA-AFRICAIN

Le rôle de ”un pont géographique” vital de l’Algérie

L'ambassadeur de la République-Unie de Tanzanie, M. Mobhare Holmes Matinyi, a souligné que l'Algérie constitue un "pont géographique vital" reliant le nord et le sud de l'Afrique, mettant en avant sa position géographique stratégique qui lui confère une place de premier plan dans la promotion du commerce intra-africain. Lors d'une conférence de presse tenue lundi au siège de l'ambassade, le diplomate tanzanien a passé en revue les derniers développements de la coopération bilatérale entre son pays et l'Algérie, renouvelant son appel à explorer les opportunités d'investissement et les domaines économiques vitaux en Tanzanie. Il a précisé que l'Algérie, de par sa position à l'extrême nord du continent, joue un rôle central en tant que pont géographique reliant le nord et le sud de l'Afrique, ce qui renforce son statut d'acteur principal dans la dynamisation du commerce intra-africain". De son côté, la Tanzanie jouit d'une position stratégique singulière, au carrefour des marchés de l'Afrique de l'Est, du Centre et du Sud, une grande zone économique regroupant plus de 500 millions d'habitants et offrant d'importantes perspectives et potentialités économiques, a-t-il relevé, soulignant que ces données constituent les principales avancées et évolutions concrètes enregistrées au cours du mois d'octobre dernier.

R.E

FINANCES

Les marchés boursiers asiatiques ouvrent dans le rouge

Les marchés boursiers asiatiques ont ouvert dans le rouge hier, à la suite d'une nouvelle vague de ventes sur les titres de la tech à Wall Street la veille, tandis que les regards se tournent également vers les élections de mi-mandat aux Etats-Unis. L'indice Nasdaq - à forte coloration technologique - a perdu 1,07 % lundi après une chute de 2,86 % vendredi. L'indice élargi S&P 500 a reculé de 0,51 % tandis que le Dow Jones a gagné 0,41 %. Vers 04H40 GMT, l'indice Kospi de la Bourse de Séoul abandonnait 4,02% à 5.623,49 points et le Taiex à Taipei 3,37 % à 43.405,81 points. L'indice composite de la Bourse de Shanghai perdait, de son côté, 0,71 %, et le STI à Singapour 0,37 %. L'indice Hang Seng de la Bourse de Hong Kong se montrait plus résilient (+0,52 %). La Bourse de Tokyo était fermée en raison d'un jour férié. Les prix du pétrole ont décroché lundi de plus de 7 %. Les cours ont légèrement rebondi depuis : vers 04H40 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier progressait de 0,28 % à 105,06 dollars. Son équivalent américain, le West Texas Intermediate, pour livraison en décembre, était en hausse de 0,47 % à 96,91 dollars.

R.E

PLF 2027

26 amendements proposés par la commission des finances de l’APN

Parmi les amendements de fond proposés au projet de loi, la commission a suggéré de modifier l'article 218, de manière à subordonner toute révision des prix des carburants par les parties concernées à l'approbation du Parlement, dans le cadre de la loi de finances, et ce, dans un souci de transparence et afin de protéger le pouvoir d'achat des citoyens.



La commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a proposé 26 amendements au projet de loi de finances (PLF) 2027, présenté par le ministre des Finances, Mohammed Lamine Lebbou, selon le rapport préliminaire de la commission présenté lundi. Lors de la lecture du rapport, à l'issue de la présentation du PLF 2027 par le ministre des Finances, au cours d'une séance plénière présidée par la présidente de l'APN, Khalida Boufedeche, en présence de membres du Gouvernement, le rapporteur de la commission, Boutchicha Djemai, a précisé que les amendements proposés s'articulent sur la forme et porte sur l'introduction de corrections linguistiques au niveau de cinq articles, des amendements sur le contenu de 15 articles, ainsi que la proposition d'introduction de six nouveaux articles.

Parmi les amendements de fond proposés au projet de loi, la commission a suggéré de modifier l'article 218, de manière à subordonner toute révision des prix des carburants par les parties concernées à l'approbation du Parlement, dans le cadre de la loi de finances, et ce, dans un souci de transparence et afin de protéger le pouvoir d'achat des citoyens. Elle a justifié cette proposition par "la nécessité de consacrer le caractère social de l'Etat et de garantir la conformité avec les constantes nationales de l'Algérie, en associant les représentants du peuple à toute augmentation ou révision des prix des carburants", a expliqué le rapporteur. L'article 218 du PLF 2027 prévoit de permettre aux parties concernées de procéder à des ajustements ciblés et réglementés des prix des carburants, afin de garantir la stabilité financière des secteurs du raffinage et de la distribution et d'assurer la continuité de l'approvisionnement en produits pétroliers sur l'ensemble du territoire national, sans remettre en cause le soutien gouvernemental.

S'agissant des nouveaux articles proposés, le rapporteur de la commission a cité l'article 169 bis, qui prévoit la mise en place d'un dispositif spécial au profit des citoyens algériens établis à l'étranger depuis au moins trois années sans interruption et souhaitant revenir définitivement au pays, leur permettant d'importer les équipements et le matériel liés à leur activité économique ou professionnelle exercée à l'étranger, tout en étant exonérés des procédures de contrôle du commerce extérieur et des changes, ainsi que des droits et taxes de douane, a-t-il indiqué.

La commission a également proposé l'introduction de l'article 227 bis, qui prévoit la prorogation des délais de mise en conformité des constructions et d'achèvement de leur réalisation, jusqu'au 31 décembre 2027, à travers la modification des dispositions de l'article 94 de la loi N 08-15 fixant les règles de mise en conformité des constructions et leur achèvement. Par ailleurs, la commission a souligné l'importance de poursuivre les efforts visant à renforcer la diversification de l'économie nationale et à accroître sa capacité à faire face aux fluctuations économiques internationales, tout en veillant au réalisme des prévisions financières et budgétaires, une partie des ressources budgétaires étant liée à l'évolution des marchés des hydrocarbures.

Elle a aussi insisté sur la nécessité de poursuivre l'amélioration de la mobilisation des ressources publiques, notamment les recettes hors fiscalité pétrolière, à travers l'amélioration du recouvrement fiscal, l'élargissement de l'assiette fiscale et la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales. Ces efforts doivent être menés parallèlement à la rationalisation des dépenses publiques et à l'affectation des crédits budgétaires en fonction des priorités définies, afin de renforcer l'efficacité de la dépense publique et de la mise en œuvre des programmes inscrits, a-t-elle ajouté.

La commission a aussi fait observer que la poursuite des réformes économiques et financières exige de concilier, d'une part, les impératifs de préservation des équilibres financiers de l'Etat et de financement des programmes de développement et, d'autre part, la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, tout en consolidant la transparence et l'efficacité dans la gestion des deniers publics, afin de soutenir la viabilité des finances publiques et de contribuer à un développement économique équilibré.

R.E

HYDROCARBURES

Vers le renforcement de la coopération algéro-néerlandaise

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu, lundi, le ministre des Affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas, Tom Berendsen, qui effectue une visite de travail en Algérie. Les deux parties ont examiné les moyens de renforcer la coopération et le partenariat entre les deux pays dans le domaine des hydrocarbures, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence des ambassadeurs des Pays-Bas en Algérie et d'Algérie aux Pays-Bas, ainsi que du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Abdelkader Cherfaoui, et de cadres des deux parties, a été l'occasion de passer en revue l'état des relations bilatérales et d'examiner les moyens de renforcer la coopération et le partenariat entre les deux pays dans le domaine des hydrocarbures, notamment au regard des potentialités disponibles et des opportunités de développement des échanges commerciaux, des investissements et des partenariats industriels et technologiques, a précisé la même source.

Dans ce contexte, les deux parties se sont félicitées de la dynamique positive que connaissent les relations de coopération entre les entreprises des deux pays, notamment dans le domaine de la commercialisation des hydrocarbures, y compris le pétrole brut, les condensats, les produits pétroliers raffinés, le gaz de pétrole liquéfié (GPL), ainsi que le gaz naturel liquéfié (GNL). Les deux parties ont également souligné l'importance de poursuivre le renforcement de ces échanges et de développer la coopération dans les domaines du raffinage, de la pétrochimie, de la protection de l’environnement, de la formation, de l’échange d’expertises et du transfert des technologies modernes dans l’industrie pétrolière et gazière, a ajouté le communiqué. Les entretiens ont également porté sur les perspectives d'élargissement de la coopération et d'intensification des investissements conjoints en matière de recherche, d'exploration et de développement des infrastructures liées à l'industrie des hydrocarbures.

Par ailleurs, le développement du partenariat technologique entre les sociétés et les entreprises algériennes et néerlandaises a constitué un axe important des entretiens. Les deux parties ont ainsi examiné les moyens de renforcer la coopération avec plusieurs entreprises néerlandaises, en coordination avec l'Agence néerlandaise pour l'entreprise (RVO), le groupe Sonatrach et ses filiales, en vue de consolider les échanges d'expertise, de favoriser le transfert de connaissances et de développer des solutions technologiques innovantes. Dans ce cadre, l'accent a été mis sur l'importance de la coopération dans le développement des technologies à faible émission de carbone, la réduction de l'empreinte carbone et des émissions au niveau des installations pétrolières et gazières, ainsi que l'adoption de technologies propres tout au long des chaînes d'approvisionnement. Les deux parties ont également examiné les possibilités de coopération dans le domaine de la fabrication d'équipements destinés à l'industrie pétrolière et gazière, à même de soutenir le développement du tissu industriel national et de renforcer l'intégration locale.

R.E



BEJAIA

Une production prévisionnelle de 16 millions de litres d'huile d'olive



Les prévisions de la production de l'huile d'olive dans la wilaya de Bejaia sont estimées à près de 16 millions de litres au titre de la saison oléicole 2026/2027, a-t-on appris, lundi, auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA).

Le directeur des services agricoles, Mohamed Boutiba Benkelaouz, a indiqué à l'APS, que les prévisions ont été portées à 16 millions de litres de l'huile d'olive pour l'actuelle saison, dont le coup d'envoi de la campagne de cueillette a été donné le 29 octobre dernier à partir de la commune de Bouhamza.

La wilaya compte une superficie oléicole de 57.000 hectares, représentant 12% du verger oléicole national et près de 45 % de la superficie agricole locale, a précisé le responsable du secteur.

Un programme de plantation de 100.000 oliviers sur une superficie de 230 hectares a été réalisé durant la saison 2025/2026, pour un montant de 470 millions de DA, a-t-il ajouté.

Le secteur compte également 393 huileries, dont 133 semi-automatiques, 100 à chaîne continue et 160 huileries traditionnelles, pour une capacité globale de trituration estimée à 2.260 quintaux d'olive par heure, a indiqué le DSA.

Le soutien à l'ouverture d'huileries modernes se poursuit à travers les crédits agricoles accordés par les pouvoirs publics, a indiqué le même responsable, précisant que plusieurs demandes de financement sont en cours d'examen par les services concernés.

S'agissant des perspectives du secteur, M. Boutiba Benkelaouz a indiqué que la DSA mise sur le renouvellement et l'intensification des vergers oléicoles, ainsi que le développement de l'irrigation, afin d'améliorer la productivité des oliviers.

Il a également souligné la nécessité de moderniser et d'étendre les huileries à travers la wilaya qui compte 160 unités traditionnelles, ainsi que de promouvoir l'huile d'olive locale sur les marchés national et international.

Le directeur des services agricoles a assuré que les superficies oléicoles touchées par les incendies feront l'objet de programme de plantation et de réhabilitation des vergers dans le cadre des mesures d'indemnisation.

Par ailleurs, une rencontre avec les professionnels de la filière oléicole de la wilaya, durant laquelle plusieurs questions liées au développement de la filière seront abordées, est prévue prochainement, note le DSA.

TIZI-OUZOU

Foire artisanale du 8 au 12 novembre

Une foire de l'artisanat se tiendra du 8 au 12 novembre à la Maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, à l'initiative de la Chambre de l'Artisanat et des Métiers de la wilaya, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs.
Placée sous le thème "Notre métier, notre identité : Un héritage pour notre avenir", l'évènement est organisé en coordination avec la Direction du tourisme et de l'artisanat à l'occasion de la Journée nationale de l'artisan, célébrée le 9 novembre de chaque année, a-t-on indiqué.
La rencontre rassemblera des artisans de la wilaya qui présenteront une riche variété de métiers et de créations telle que la bijouterie traditionnelle, tapis et tissage, poterie et céramique, travail du bois, couture et broderie, ainsi que l'habillement traditionnel et de la broderie.
Au programme de ces cinq journées figure également une journée d'étude consacrée à la promotion et la vente en ligne des produits de l'artisanat, prévue le 10 novembre, ainsi qu'une cérémonie hommage aux artisans qui aura lieu le 12 novembre, en clôture de l'évènement.

GUELMA

800 céréaliculteurs bénéficient du crédit R'fig

Des crédits R'fig ont été accordés à 800 céréaliculteurs de la wilaya de Guelma au titre de la campagne de labours-semailles de la saison agricole 2026-2027, a-t-on appris lundi auprès du directeur de wilaya des services agricoles.
Dans une déclaration à l'APS, M. Rachid Rehamnia a précisé que le montant global de ce type de crédits non rémunérés, accordés à ce jour à ce nombre important de producteurs par la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), a dépassé 1,5 milliards DA.
Les bénéficiaires possèdent des terres consacrées à la céréaliculture dépassant les 20.000 hectares, selon le même responsable qui a relevé l'importance du crédit R'fig devenu un important facteur de soutien aux agriculteurs pour l'acquisition des semences et des engrais afin de maintenir leur activité et développer cette filière.
Le même responsable a indiqué que l'opération de réception et d'étude des dossiers d'agriculteurs souhaitant bénéficier de ce crédit pour l'actuelle saison se poursuit encore au niveau du guichet unique ouvert depuis le mois de septembre passé au niveau de la direction des services agricoles.
Selon M. Rehamnia, le nombre total des bénéficiaires de ce crédit devra atteindre d'ici la fin de la campagne courante de labours semailles 1.400 agriculteurs pour une enveloppe totale de près de 4 milliards DA.

TAMANRASSET

Plusieurs projets de réhabilitation des structures juvéniles et sportives

Une série d'opérations d'aménagement et de réhabilitation des structures juvéniles et sportives sont en cours de réalisation dans la wilaya de Tamanrasset, afin d'offrir aux jeunes des espaces appropriés à la pratique de leurs activités, a-t-on appris lundi de la direction locale de la Jeunesse et des Sports. Dotées d'une enveloppe de 595 millions de DA, ces opérations portent notamment sur la réhabilitation de trois (3) maisons de jeunes à travers les communes de Tamanrasset, Ain-Amguel et Tazrouk, ainsi que l'aménagement et l'équipement de quatre (4) installations au niveau de l'Office du complexe sportif de Tamanrasset, a précisé la même source.
Ce programme de développement prévoit également la réalisation de tribunes et le revêtement en gazon synthétique des terrains de football des stades communaux d'Abalessa et Idles, selon la DJS.
Par ailleurs, un projet de réalisation d'un centre d'accueil des clubs sportifs est en chantier, tandis qu'une étude a été engagée en vu de la réalisation d'une piscine de proximité dans la localité de Silet, située à 140 km au Sud/Ouest du chef-lieu de wilaya, a-t-on ajouté de même source.
Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à renforcer et à moderniser les infrastructures du secteur, tout en contribuant à la dynamisation du mouvement sportif et juvénile dans la région.
Des jeunes approchés par l'APS ont salué la concrétisation de ces projets susceptibles de promouvoir l'attractivité des espaces concernés.

EHU D'ORAN

Une campagne pour renforcer la culture de déclaration des effets indésirables des médicaments



Une campagne de sensibilisation sur l'importance de la déclaration des effets indésirables des médicaments a été lancée, lundi à l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) "1er Novembre 1954" d'Oran, dans le cadre de la Semaine mondiale de la sécurité des médicaments (MedSafetyWeek 2026).
Organisée à l'initiative du service de pharmacovigilance, cette campagne, qui se poursuivra jusqu'à mardi à l'entrée de l'établissement, est placée sous le slogan "Les effets indésirables ne les ignorez pas, signalez-les". Elle cible les professionnels de la santé, les patients, ainsi que leurs proches, dans le but d'ancrer la culture de déclaration des réactions médicamenteuses indésirables et de contribuer à garantir une utilisation sûre des médicaments et à préserver la santé des patients.
Dans une déclaration à la presse, en marge du lancement de cette initiative, le président du conseil scientifique de l'EHU et chef du service de pharmacovigilance, le professeur Houari Toumi, a souligné que certains effets secondaires des médicaments peuvent constituer un danger pour la vie des patients, précisant que les estimations font état d'un lien entre ces effets et près de 8 % des décès enregistrés dans le monde.
Il a indiqué que son service s'emploie à étudier les cas signalés au niveau de l'établissement et à déterminer le lien éventuel entre les symptômes observés et les médicaments administrés, à travers des investigations, des analyses en laboratoire et la comparaison de la composition des médicaments concernés avec celle de leur principe actif de référence. Cette démarche vise à identifier les causes de ces réactions et à formuler les recommandations appropriées pour la prise en charge des patients et la prévention de leur réapparition.
Le responsable a également fait état du lancement d'analyses portant sur deux médicaments, dans le cadre d'une démarche visant à élargir les investigations afin qu'elles portent, outre sur les effets indésirables signalés, la composition même des médicaments et les matières premières utilisées dans leur fabrication, notamment pour détecter l'éventuelle présence d'impuretés susceptibles d'être à l'origine de certaines réactions graves.
Dans ce contexte, le professeur Toumi a appelé à réfléchir à la création d'un observatoire spécialisé dans l'analyse des matières premières importées destinées à l'industrie pharmaceutique.
De son côté, la maître de conférences en pharmacologie, Mme Mekaouich Fatima Zohra Nadjet, a souligné que la sécurité du patient constitue une responsabilité partagée entre les professionnels de la santé, les patients et leurs proches, insistant sur la nécessité de signaler tout effet indésirable survenant après la prise d'un médicament, quelle que soit sa nature, bénigne ou grave, afin de prévenir les complications et d'éviter leur réapparition.
Elle a révélé que le service de pharmacovigilance reçoit, chaque année, près de 80 signalements liés aux effets indésirables des médicaments, dont la majorité provient des services médicaux et des médecins, tandis que le niveau de sensibilisation des patients à l'importance de déclarer ces cas demeure encore limité.Dans ce cadre, l'intervenante a appelé à éviter l'automédication ainsi que l'utilisation anarchique des plantes médicinales, des produits naturels et des compléments alimentaires, mettant en garde contre les interactions possibles entre ces produits et les médicaments, susceptibles d'accroître les risques de complications, notamment chez les patients diabétiques et ceux atteints de cancer.

El-Meniaa : Remise de 544 décisions d'attribution de logements sociaux à leurs bénéficiaires

Pas moins de 544 décisions d'attribution de logements publics locatifs (LPL) ont été remises à leurs bénéficiaires dans la wilaya d'El-Meniaa, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.
Ce nouveau quota de logements est réparti entre les communes d'El-Meniaa (292 unités), Hassi El-Gara (168) et Hassi Lefhal (84), a précisé la même source.
S'exprimant à cette occasion, le chef de l'exécutif local, Mokhtar Benmalek, a affirmé que cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives des hautes autorités du pays visant à prendre en charge les préoccupations des citoyens et à répondre à leurs attentes en matière de logement, considéré comme l'un des principaux facteurs de consolidation de la stabilité sociale et d'amélioration du cadre de vie.
M. Benmalek a également souligné que ses services s'attellent à la concrétisation de l'ensemble des projets d'habitat retenus au profit de la wilaya, ajoutant que la remise de ces décisions entre dans le cadre des efforts déployés pour assurer un logement décent aux citoyens concernés.
Cette opération témoigne de l'engagement des pouvoirs publics à satisfaire les demandes des citoyens en matière de logement, a-t-on indiqué.

SAÏDA

Campagne de sensibilisation pour le dépistage précoce du cancer de la prostate

Une équipe médicale relevant de l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) de la commune de Moulay Larbi (wilaya de Saïda) a organisé, lundi, une campagne médicale de sensibilisation axée sur le dépistage précoce du cancer de la prostate.
Cette action a bénéficié aux travailleurs du complexe de l'unité industrielle du papier, relevant du secteur public, situé dans la commune de Aïn Lahdjar. L'initiative s'inscrit dans le cadre des activités du Novembre Bleu, visant à renforcer la prévention contre cette maladie et à ancrer la culture du dépistage précoce.A ce propos, le directeur des services de santé de ce même établissement, Mâamar Derbal a indiqué à l'APS que cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts de l'établissement visant à rapprocher les services de santé des citoyens, notamment en milieu professionnel, à travers l'organisation d'examens médicaux, les explications et les conseils de sensibilisation prodigués au public ciblé sur le cancer de la prostate et l'importance de son dépistage aux stades précoces.Le responsable a ajouté que cette campagne vise à sensibiliser les travailleurs aux facteurs de risque liés à cette maladie et à la nécessité d'effectuer un suivi médical régulier. Il a également souligné l'importance de ne pas négliger les symptômes annonciateurs de la pathologie et de consulter un médecin spécialiste en vue d'un diagnostic précoce et d'une prise en charge sanitaire adéquate.Par ailleurs, M. Derbal a indiqué que cette opération s'inscrit dans le programme tracé par l'établissement à l'occasion du "Mois Bleu", qui comprend l'organisation d'activités et de campagnes de sensibilisation au profit de diverses couches de la société. L'objectif est de promouvoir la sensibilisation à la santé et d'encourager les hommes à prendre soin de leur santé et à se rendre aux examens médicaux préventifs.

COMMUNE DE OUED LILI (TIARET)

Ré-inhumation des dépouilles de 22 martyrs au nouveau carré des martyrs

Les dépouilles de 22 martyrs ont été réinhumées, dimanche au nouveau carré des martyrs de la commune de Oued Lili, dans la wilaya de Tiaret, dans le cadre de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale.La cérémonie de réinhumation s'est déroulée sous la supervision des autorités locales, en présence de membres de la famille révolutionnaire et d'un grand nombre de citoyens.
Les services compétents avaient auparavant supervisé l'opération d'exhumation des dépouilles de ces martyrs du cimetière de la forêt de "Dar El Basri", situé dans la même commune, en présence des ayants-droit des Chouhadas, avant leur réinhumation, dimanche, au nouveau carré des martyrs.A cette occasion, le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine, Djelloul Chetah, a souligné que l'évocation de l'histoire de la glorieuse Révolution de libération nationale, des souffrances endurées par le peuple algérien face aux pratiques criminelles du colonisateur français et des sacrifices consentis, ainsi que la transmission de cette mémoire aux jeunes générations, contribueront à ancrer chez celles-ci et les générations futures le sens de la responsabilité afin de préserver cet héritage.A la même occasion, le nouveau carré des martyrs, dont la réalisation a coûté 11 millions de dinars, a été inauguré. Les travaux ont notamment porté sur la réalisation d'un monument commémoratif portant les noms des martyrs qui y ont été inhumés, la construction d'un mur d'enceinte, ainsi que d'autres aménagements.
La cérémonie a également été marquée par l'hommage rendu au moudjahid Batrache Abed, à son domicile, dans la ville de Oued Lili.

BOUIRA

Plus de 262 millions DA pour l'aménagement urbain de plusieurs quartiers de la ville



Une enveloppe financière de l'ordre de plus de 262 millions de dinars a été allouée à plusieurs opérations d'aménagement urbain de la ville, dont les travaux ont déjà été lancés au chef-lieu de la wilaya de Bouira dans le cadre du programme 2025-2026, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.
La wali de Bouira, Houria Aggoune a donné le coup d'envoi des travaux du projet d'aménagement urbain de la ville qui porte sur plusieurs opérations urbaines réparties sur 5 lots et pour lesquelles un montant global de 262,7 millions DA a été alloué, selon les services de la wilaya.
Les travaux concernent l'aménagement du boulevard principal, allant du rond-point de Harkat jusqu'au pont Sayeh, ainsi que l'aménagement de la place du quartier Amar Khoudja et celui du quartier Aïn Graouache, selon les détails fournis par les mêmes services.
Ce projet concerne également le boulevard longeant l'ancien siège de la wilaya jusqu'au commissariat central de police, et l'aménagement de la route et trottoirs reliant la rue du 20-Août, (devant la maison de la culture), allant jusqu'au rond-point El Kharita, au quartier de la Révolution, a-t-on précisé de mêmes source.
Financé dans le cadre du programme de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL), ce projet s'inscrit dans un effort plus large consacré à l'aménagement urbain dans la wilaya.
Selon la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC), ces opérations visent à réhabiliter les routes et les espaces publics, à fluidifier la circulation, à améliorer les déplacements et à éliminer les points noirs. Ils visent aussi à embellir les quartiers concernés et à améliorer le cadre de vie des habitants.
Lors d'une visite de travail jeudi dernier, la wali a inspecté les chantiers, et appelé à assurer un suivi régulier des travaux et à respecter les délais, en accélérant autant que possible les travaux à l'approche de la saison des pluies.
La même responsable a insisté sur l'accompagnement des entreprises et la préservation des réseaux existants, ainsi que sur le respect des normes techniques et de qualité.

Ouargla (Octobre rose) 1.800 dépistage précoce des cancers du sein et du col de l'utérus

Plus de 1.800 examens de dépistage précoce des cancers du sein et du col de l'utérus ont été réalisés dans la wilaya d'Ouargla, dans le cadre de la campagne de prévention et de sensibilisation "Octobre rose", ont indiqué lundi les sources sanitaires concernées.
Ce bilan se répartit entre plus de 900 examens réalisés par l'Etablissement hospitalier spécialisé Mère-Enfant "Omar Boukhris" et 940 autres par l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP).
Les premiers résultats ont révélé cinq cas suspects de cancer du sein, en attente de confirmation par les résultats des biopsies, ainsi qu'un cas de cancer du col de l'utérus diagnostiqué à un stade avancé.
La sage-femme coordinatrice de la santé publique au niveau de l'EPSP d'Ouargla, Nouzha Arfa, a précisé que ce bilan demeure provisoire, dans l'attente de l'achèvement du recensement des activités des équipes médicales et de l'actualisation des résultats des examens complémentaires et des biopsies dans le courant de ce mois de novembre.
Concernant le cas de cancer du col de l'utérus détecté durant cette campagne, la patiente a bénéficié d'examens complémentaires, parallèlement au suivi des démarches nécessaires à sa prise en charge médicale.
Dans le cadre de l'élargissement de l'accès au dépistage précoce, l'EHS-Mère-Enfant "Omar Boukhris" a mobilisé une équipe médicale et paramédicale pluridisciplinaire, comprenant une gynécologue-obstétricienne, une médecin généraliste, des sage-femmes, des infirmières ainsi qu'une assistante sociale, avec les équipements médicaux nécessaires.
L'équipe a effectué des consultations sur le terrain au profit de femmes vivant dans les zones reculées et les zones d'ombre, ainsi que des travailleuses d'entreprises économiques et pétrolières.
Ces opérations ont notamment porté sur des examens cliniques des seins, des échographies mammaires et des consultations de médecine générale. Par ailleurs, une réduction de 20% a été accordée sur les examens de mammographie au profit des bénéficiaires recourant aux établissements privés conventionnés.
La sage-femme coordinatrice de l'EHS Mère-Enfant, Amel Gouidri, a expliqué que ces initiatives ont suscité une bonne adhésion des femmes dans les zones ciblées, ajoutant que l'EHS envisage de poursuivre l'organisation de consultations médicales périodiques dans ces régions, afin de rapprocher les prestations de santé des populations et de renforcer leur accès aux soins.
L'intervenante a appelé aussi à intensifier les efforts de sensibilisation pour ancrer la culture du dépistage précoce et du suivi médical régulier, plaidant pour l'élargissement du réseau des centres spécialisés dans les wilayas du Sud et la mise à disposition d'équipes pluridisciplinaires, afin d'améliorer les prestations de diagnostic, d'accompagnement et de prise en charge des cas détectés.

TENNIS

Alexander Zverev devient le 30e numéro 1 mondial de l'histoire

L'Allemand Alexander Zverev a officiellement accédé, lundi, à la première place du classement mondial de tennis, devenant ainsi le 30e joueur à atteindre le sommet de la hiérarchie depuis la création du classement ATP. Une cérémonie organisée en marge du Rolex Paris Masters a marqué cet événement, particulièrement symbolique pour le joueur de 29 ans.
Déjà assuré de prendre les commandes du classement depuis le tournoi de Vienne, Zverev a célébré cette consécration à Paris, une ville qui occupe une place particulière dans sa carrière. Plusieurs grandes figures du tennis mondial, dont Rafael Nadal, Jannik Sinner, Pete Sampras et Jimmy Connors, lui ont adressé leurs félicitations dans une vidéo diffusée lors de la cérémonie.
Visiblement ému, le nouveau numéro 1 mondial a évoqué un parcours marqué par des moments de joie, des déceptions et des épreuves, mais aussi par la conquête de son premier titre du Grand Chelem à Paris, en juin dernier. Il a souligné que cette victoire et son accession au sommet du classement représentaient deux accomplissements différents, le premier étant un immense soulagement après avoir longtemps douté de pouvoir remporter un tournoi majeur.
Cette journée revêt également une dimension personnelle inattendue. Zverev a révélé avoir été diagnostiqué diabétique un 2 novembre 2001. Vingt-cinq ans plus tard, cette même date marque son accession au sommet du tennis mondial. Un clin d'œil du destin que le champion allemand considère comme un moment particulièrement fort de son histoire personnelle et sportive.

R.S

BALLON D'OR

Soupçons de fuites et de paris frauduleux, Amaury envisage une plainte

Le groupe Amaury, propriétaire du quotidien l'Equipe et du magazine France football qui décerne chaque année le Ballon d'Or, envisage de déposer une plainte après des allégations de "fuites et de paris potentiellement frauduleux" autour du sacre mardi dernier de l'Anglais Harry Kane, a indiqué le groupe lundi à l'AFP.
Le groupe Amaury monte au créneau après les soupçons qui pèsent autour de l'attribution du Ballon d'Or 2026. "L'intégrité du Ballon d'Or est une priorité absolue", rappelle le groupe dans un communiqué transmis à l'AFP lundi, assurant qu'un dépôt de plainte était "en cours". "Nous prenons très au sérieux les allégations de fuites des résultats et de paris potentiellement frauduleux", ajoute le groupe de presse.
Depuis quelques jours, le média financier en ligne Upside assure que plusieurs mises potentiellement suspectes auraient été faites sur une plateforme de paris interdite en France, Polymarket, en amont de la cérémonie qui s'est tenue mardi à Londres.
Selon Upside, près de 265.000 dollars auraient été misés "sur 12 comptes potentiellement détenus par la même personne", quelques jours avant la cérémonie en donnant le classement exact des cinq premiers du Ballon d'Or, à savoir Kane, Kylian Mbappé, Lamine Yamal, Rodri et Lionel Messi.
Des "investigations sont en cours pour vérifier les faits et déterminer d'éventuelles responsabilités", précise le groupe Amaury.

AFP

LIGUE 1 FRANÇAISE

Paulo Fonseca quitte Lyon pour rejoindre le Sporting Portugal



L'entraîneur portugais Paulo Fonseca a annoncé lundi à ses joueurs son départ anticipé de l'Olympique lyonnais (OL) pour rejoindre le Sporting Portugal. Une décision qui intervient alors que le club rhodanien occupe une surprenante troisième place en Ligue 1, après avoir réussi à préserver sa compétitivité malgré de sérieuses difficultés financières.
Arrivé en janvier 2025 pour succéder à Pierre Sage, le technicien de 53 ans laisse derrière lui un bilan contrasté. S'il a réussi à maintenir Lyon dans le haut du classement et à le qualifier à deux reprises pour la Ligue Europa, il n'a pas réussi à lui ouvrir les portes de la Ligue des champions.
Son départ, motivé selon une source proche du club par un « choix du cœur », s'explique notamment par son attachement au Sporting, qu'il supportait durant son enfance.
Encore sous contrat avec Lyon jusqu'en juin 2027, Fonseca devrait permettre à l'OL de percevoir une indemnité de transfert pouvant atteindre cinq millions d'euros.
En attendant la désignation de son successeur, prévue lors de la prochaine trêve internationale, l'intérim sera assuré par son compatriote Jorge Maciel. Celui-ci dirigera l'équipe face à la Real Sociedad en Ligue Europa, jeudi, puis contre Brest en championnat, dimanche. L'Espagnol Carlos Vicens figure parmi les candidats à la succession du Portugais.
Le départ de Fonseca intervient après plusieurs jours de spéculations, renforcées par son émotion visible lors de la victoire lyonnaise contre Angers (2-0).
Au-delà des résultats sportifs, le technicien aura surtout contribué à stabiliser une équipe fragilisée par les difficultés économiques. Menacé de relégation administrative en Ligue 2 à l'été 2025, avant d'être repêché en appel sous conditions financières strictes, Lyon a notamment pu compter sur la promotion de jeunes talents comme Khalis Merah et Rémi Himbert.
Fonseca a également contribué à valoriser plusieurs recrues, à l'image d'Afonso Moreira, acheté deux millions d'euros au Sporting puis revendu à Leverkusen pour 29,5 millions d'euros, hors bonus.

R.S

APRÈS LA CONTROVERSE KYLIAN MBAPPÉ

La Liga "reste en discussion" avec Pékin



L'ailier international algérien de Frosinone (Série A italienne de football), Farès Ghedjemis, s'est illustré dimanche en ouvrant son compteur de buts, lors de la victoire à son équipe, Frosinone Calcio, à domicile face au Torino (2-0), à l'occasion de la 10e journée de Serie A italienne de football.
Titularisé, le joueur algérien de 24 ans s'est mis en évidence en début de la seconde période en ouvrant la marque à la 48e minute de jeu.
Un succès qui permet au nouveau promu de grimper à la 6e place avec 20 points, alors que le Torino, où évolue le défenseur international algérien Rafik Belghali, stagne à la 11e position avec 13 unités.
Ghedjemis a dû attendre la 10e journée pour ouvrir son compteur, lui qui compte 5 passes décisives, toutes compétitions confondues. Lors du précédent exercice de Serie B, l'ancien sociétaire de Rouen (France) avait inscrit 15 buts et délivré 3 passes.
Convoité durant l'intersaison par l'AS Monaco, Ghedjemis a fini par prolonger son contrat avec la formation italienne jusqu'en 2030. Il n'a pas été convoqué par le nouveau sélectionneur national, Brahim Hemdani, pour le dernier rassemblement effectué entre fin septembre et octobre, avec au menu les deux premiers matchs des qualifications de la CAN-2027 : à domicile face à la Zambie (3-1) et en déplacement devant le Burundi (2-2), en plus du match amical face au Niger (2-1), disputé au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou.

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS (8E JOURNÉE)

Le CRB prend les commandes, le CRT accroché à domicile

Le CR Belouizdad a pris seul la tête du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, en dominant la JS Saoura (1-0), lundi soir au stade olympique du 5-Juillet (Alger), en clôture de la 8e journée, marquée également par le match nul entre le CR Témouchent et l'US Biskra (1-1).



Le Chabab a attendu la seconde période pour trouver la faille face à une formation de la Saoura longtemps solide défensivement.
L'attaquant tunisien Mohamed Ali Ben Hammouda a inscrit l'unique but de la rencontre sur penalty (51'), consécutivement à une faute dans la surface sur le défenseur Chelfaoui.
L'ancien sociétaire de l'ES Tunis compte désormais 4 buts au compteur, en compagnie de Riyad Benayad (ES Sétif), et revient à une longueur des comeilleurs buteurs du championnat, Dadi Mouaki (JS El-Biar) et Mohamed Ramdaoui (USM Alger), qui comptent cinq buts chacun.
Grâce à ce succès, le CRB porte son total à 17 points, avec un match en retard, et prend une longueur d'avance sur la JS Kabylie (16 pts), qui avait remporté vendredi son duel face à la JS El-Biar (1-0) au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou.
La JS Saoura, en revanche, continue de traverser une période difficile. Toujours sans victoire, elle occupe la 15e place avec trois points et un match en moins, restant ainsi dans la zone de relégation.
Dans l'autre rencontre disputée lundi, le CR Témouchent et l'US Biskra n'ont pu se départager (1-1). Belkhadem a donné l'avantage aux visiteurs (34') sur un joli coup franc direct, avant que Saïhi ne remette les deux équipes à égalité à la 72e minute.
Ce partage des points permet au CRT de totaliser neuf unités et de se positionner à la huitième place, tandis que la formation des Ziban demeure lanterne rouge avec trois points, à égalité avec la JSS, sans avoir encore remporté la moindre rencontre cette saison.
Les principaux faits marquants de cette 8e journée ont vu le MC Oran être tenu en échec par l'Olympique Akbou (0-0), au stade Miloud-Hadefi, un résultat qui a freiné les ambitions des Oranais dans la course au fauteuil de leader. La JSK a, de son côté, assuré l'essentiel face à la JSEB (1-0), alors que le triple champion en titre, le MCA a poursuivi sa marche en avant, en battant avec autorité l'USM Khenchela (2-0), au stade de Douera.
La 9e journée débutera samedi prochain et sera notamment marquée par le derby entre l'Olympique Akbou et la JS Kabylie, prévu au stade des Martyrs à Akbou (14h00). Le match USM Alger-MC Oran est reporté à une date ultérieure, en raison de l'engagement des Algérois en Supercoupe d'Afrique, prévue dimanche prochain face aux Sud-Africians de Mamelodi Sundowns, au stade Loftus Versfeld de Pretoria (14h00, heure algérienne).

R.S

FOOT/ LIGUE 1 (MISE À JOUR) MCA-MCO

Le Doyen vise le podium, les Oranais en quête de rachat

Le MC Alger accueillera le MC Oran, aujourd'hui au stade Ali Ammar dit Ali La Pointe de Douera, à huis clos (20h00), avec des objectifs différents pour les deux équipes, lors de cette mise à jour de la 1re journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football.
Sur sa lancée, le Doyen (6e, 13 pts) espère enchaîner un troisième succès consécutif en championnat et s'imposer face aux Oranais pour monter sur le podium et confirmer ses ambitions de conserver son titre. De son côté, le MCO (3e, 15 pts), freiné à domicile par l'Olympique Akbou (0-0) lors de la précédente journée (la 8e), tentera de revenir de Douera avec un résultat positif, afin de conforter sa position sur le podium.
Les Oranais espèrent notamment tirer profit de l'absence du public, après la décision de la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) d'infliger au club algérois deux matchs à huis clos. Cette rencontre revêt ainsi un enjeu important pour les deux formations, le MCA cherchant à rejoindre le podium, tandis que le MCO entend éviter d'être éjecté du Top 3. Sur le plan de l'effectif, le MCA sera amoindri par l'absence de son capitaine Ayoub Abdellaoui, ainsi que des deux milieux de terrain Zakaria Naïdji et Zinédine Ferhat, blessés. En revanche la formation oranaise devrait se présenter avec l'ensemble de son effectif.

R.S

FOOT/ CAF AWARDS 2026

La sélection algérienne féminine nommée pour le titre de meilleure nation africaine de l'année

La sélection nationale féminine figure parmi les dix pays nommés pour le prestigieux trophée d'équipe nationale de l'année, en prévision de la cérémonie des CAF Awards 2026 de la Confédération africaine de football (CAF), prévue le 7 décembre prochain à Lagos (Nigeria). Cette nomination vient couronner une année 2026 historique pour les joueuses du sélectionneur Farid Benstiti, marquée par un parcours exceptionnel lors de la dernière Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2026), où les Vertes ont décroché une médaille de bronze inédite et le prix du Fair-play. Cette troisième place continentale a surtout permis à l'Algérie de valider sa toute première qualification historique pour la phase finale de la Coupe du monde féminine de la FIFA, prévue en 2027 au Brésil.
Le football féminin algérien s'illustre particulièrement lors de cette édition 2026 puisque deux autres représentantes de la sélection figurent dans les listes restreintes de la CAF : la défenseure Marine Dafeur, en lice pour le titre de Joueuse africaine de l'année, et la gardienne Chloé N'Gazi, nommée pour le trophée de Gardienne de l'année.
L'Algérie sera en concurrence pour le titre collectif avec neuf autres nations : l'Afrique du Sud, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Cap-Vert, le Ghana, le Malawi, le Mali, le Maroc et le Nigeria.

MARINE DAFEUR ET LA GARDIENNE CHLOÉ N'GAZI NOMINÉES

La défenseure Marine Dafeur et la gardienne Chloé N'Gazi ont été nommées respectivement pour le titre de la joueuse de l'année et le trophée de gardienne de l'année, dans le cadre de la cérémonie des CAF Awards 2026, a indiqué la Confédération africaine (CAF), mardi dans un communiqué.
Désignée parmi les 10 meilleures joueuses du continent africain, Marine Dafeur (32 ans) récolte les fruits d'une année exceptionnelle de régularité. Leader technique de la sélection algérienne, sa rigueur défensive couplée à sa vision offensive ont été des atouts majeurs dans le parcours héroïque de l'Algérie lors de la CAN Féminine 2026, conclue par une médaille de bronze historique.
Dans la catégorie des gardiennes de but, Chloé N'Gazi s'impose logiquement parmi les 10 finalistes. Héroïque sur sa ligne tout au long de la CAN 2026, elle a écœuré les attaques adverses et s'est affirmée comme l'un des piliers indispensables de l'équipe nationale. Ces nominations jumelées représentent un tournant majeur pour le football féminin algérien.
Les lauréates de cette édition seront officiellement couronnées lors du gala annuel des CAF Awards qui se tiendra à Lagos (Nigeria) le 7 décembre 2026.

R.S

FOOT/LIGUE 2

Driss Bettayeb nommé à la tête de la barre technique de l'ES Mostaganem

Le technicien Driss Bettayeb a été nommé nouvel entraîneur de l'ES Mostaganem, pensionnaire du championnat de Ligue 2 de football, groupe Centre-Ouest, a-t-on appris mardi auprès du club.
Cette nomination intervient deux jours après la résiliation du contrat liant le technicien à l'ASM Oran, qui évolue dans le même groupe de la Ligue 2. Bettayeb sera accompagné dans sa nouvelle mission par son adjoint à l'ASM Oran, l'ancien attaquant international, Noureddine Deham, avec lequel il poursuivra son travail à la tête de la formation mostaganémoise.
Relégué en Ligue 2 à l'issue de la saison précédente, l'ESM occupe actuellement la quatrième place du classement avec 14 points, au terme de huit journées de championnat, à six longueurs des deux leaders, le GC Mascara et l'USM Blida.
Le nouvel entraîneur de l'Espérance possède une expérience du football de la région, puisqu'il avait déjà dirigé le WA Mostaganem, club voisin qu'il avait conduit à l'accession en Ligue 1 il y a trois saisons.
L'arrivée de Bettayeb intervient dans un contexte où le club mostaganémois ambitionne de retrouver sa place parmi l'élite du football national, après sa relégation à l'issue du précédent exercice.

HANDBALL / MONDIAL-2027

La sélection algérienne entame un stage à Oran

La sélection algérienne masculine de handball a entamé lundi un stage de préparation à Oran, en prévision des Championnats du monde 2027 prévus du 13 au 31 janvier 2027 en Allemagne, a indiqué la Fédération algérienne de handball (FAHB).
Sous la direction du sélectionneur espagnol, Raoul Alonso, ce regroupement qui se poursuivra jusqu'au 8 novembre est marqué par la participation de l'ensemble des joueurs convoqués, qu'ils soient professionnels évoluant à l'étranger ou locaux. Versée dans le groupe E, l'équipe nationale débutera le Mondial-2027 face aux îles Féroé, le 14 janvier à Magdebourg (Allemagne), puis face au Portugal le 16 janvier, avant de boucler le tour préliminaire contre la Pologne le 18 du même mois, toujours à la GETEC Arena de Magdebourg.
Le Sept algérien tentera de décrocher l'une des trois premières places qualificatives pour le tour principal dans une poule particulièrement relevée, dominée sur le papier par le Portugal, demi-finaliste du dernier Championnat d'Europe, mais où la Pologne et les îles Féroé nourrissent également des ambitions de qualification.
Qualifiée pour le Mondial-2027 après sa quatrième place au Championnat d'Afrique des nations 2026 disputé au Rwanda, l'Algérie figure parmi les cinq représentants africains engagés dans cette édition, aux côtés de l'Egypte, de la Tunisie, du Cap-Vert et de l'Angola.
Le tournoi réunira 32 sélections réparties sur huit groupes de quatre équipes. Les trois premiers de chaque groupe accéderont au tour principal, tandis que les équipes classées quatrièmes disputeront la Coupe du Président.

R.S

International

PARLEMENT DU SÉNÉGAL

L'avenir de la loi de finances rectificative en débat

Adopter une loi de finances rectifiée, qui intègre les contraintes budgétaires du Sénégal en cours d'année comme l'augmentation des dépenses de l'État suite à la flambée des prix du pétrole et les arbitrages du gouvernement pour éviter un déficit public trop important… Tout cela est une condition préalable à l'obtention du feu vert du Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) sur un prêt de 2,2 milliards de dollars.
Faute de consensus à l'Assemblée nationale, l'accord technique trouvé entre Dakar et le FMI le 1er septembre 2026 risque de rester lettre morte, prévient un analyste joint par RFI. Comment sortir du blocage ? C'est toute la question… Le retour du projet de loi en commission des finances et les éclaircissements apportés par le gouvernement la semaine dernière – sur le mécanisme de financement des bourses familiales et des subventions à l'énergie, par exemple – n'ont pas convaincu le Pastef. Le groupe parlementaire majoritaire dénonce toujours l'absence de garanties pour la protection du pouvoir d'achat, et conteste les prévisions de recettes et de dépenses de cette loi de finances rectificative.
Dans ce contexte, le ministre de l'Énergie et du Pétrole, Abdourahmane Diouf, a appelé lundi 2 novembre 2026 les partis d'opposition à faire front commun et à constituer un « arc républicain » face au Pastef. Mais avec 35 sièges sur 165 au Parlement, impossible d'avoir la majorité sans le parti d'Ousmane Sonko.
De son côté, le Collectif interministériel des agents de l'administration sénégalaise, dans un communiqué, appelle les députés « à une démarche constructive et responsable, et à prendre en considération les aspirations des populations [...] afin de permettre l'adoption de la loi de finances rectificative 2026, dans l'intérêt supérieur de la Nation. »

EUROPE

Une vague de cyberattaques cible les supermarchés

L'inquiétude monte en Europe après une série de cyberattaques visant les installations frigorifiques de plusieurs chaînes de supermarchés en Belgique, au Luxembourg, en Estonie, en Irlande et en Suède. Les pirates auraient pris à distance le contrôle des systèmes de réfrigération, provoquant une hausse anormale des températures et la destruction de tonnes de produits alimentaires surgelés.
À Stockholm, en Suède, un magasin s'est ainsi retrouvé privé de l'ensemble de ses produits congelés après que la température des congélateurs est passée de -20 à +50 °C durant la nuit. Les responsables ont dû jeter les marchandises et suspendre le réapprovisionnement, le temps de vérifier le bon fonctionnement des équipements.En Belgique, une quinzaine de magasins Carrefour, ainsi que des enseignes comme Delhaize, Colruyt, Intermarché et Ikea, ont signalé des perturbations. Quatre magasins Delhaize au Luxembourg ont également été touchés. Des incidents similaires ont été rapportés en Finlande et en Estonie. Ces attaques rappellent celles qui avaient frappé plusieurs centaines de supermarchés français à la mi-octobre. Aucun groupe n'a revendiqué ces opérations et leur éventuel lien n'est pas établi.

COLÈRE SOCIALE EN FRANCE

Des avocats dénoncent des assignations à résidence de certains militants



En marge de la mobilisation sociale qui secoue la France depuis plusieurs semaines, une série d'assignations à résidence ont été notifiées à des militants afin de les empêcher de rejoindre les cortèges du 24 et du 31 octobre. Des mesures administratives décriées par les avocats en charge des dossiers.
Ces avocats dénoncent une atteinte grave à l'État de droit. Les Micas, pour Mesures individuelles de contrôle administratif et de surveillance, sont apparus dans la loi française en 2017. Un outil qui avait un but précis, d'après l'avocat Raphaël Kempf.
« C'est vraiment une mesure antiterroriste et uniquement antiterroriste qui permet d'assigner à résidence quelqu'un dont on pense qu'il est d'une particulière dangerosité pour l'ordre public et qu'il est en lien avec des personnes qui professent une idéologie terroriste ou que la personne elle-même professe une idéologie terroriste », souligne-t-il.
D'après lui, la cinquantaine de personnes concernées, dont l'une de ses clientes, une militante de 23 ans qui vit à Montélimar, n'ont rien à voir avec cette idéologie.
« Elles avaient l'interdiction de quitter la ville de Montélimar pendant ces deux jours, mais en même temps, le ministre de l'Intérieur lui faisait obligation de pointer à 15 h à une gendarmerie qui se situe à 30 minutes de Montélimar, à l'heure présumée de la manifestation, pour l'empêcher d'y prendre part. Donc, ce sont évidemment des mesures dissuasives et gravement attentatoires à la liberté fondamentale de manifester », soutient l'avocat.
Raphaël Kempf critique aussi la notification tardive de ces Micas pour empêcher les recours. Ses confrères et lui vont contester l'ensemble de ces mesures auprès des tribunaux administratifs pour les faire annuler.

BANGLADESH

Conflit social dans le secteur du textile



Au Bangladesh, les ouvriers sont de nouveau dans la rue. Ils manifestent depuis une semaine pour de meilleurs salaires. Dimanche 1er novembre, le gouvernement a mis en place un comité pour négocier. Insuffisant pour les organisateurs d'un mouvement qui se durcit.
L'autoroute reliant Dacca à la ville de Tangail est bloquée, des véhicules sont incendiés et des manifestants sont dispersés dans plusieurs districts de la capitale par des gaz lacrymogènes. Ce lundi 2 novembre, la tension est encore montée d'un cran dans les rues du Bangladesh.
Le ministère de l'Intérieur accuse « certaines factions » d'instrumentaliser la contestation. L'allusion vise la ligue « Awami », le parti désormais interdit de l'ex-Première ministre en exil, Sheikh Hasina. Mais sur le fond des revendications, les autorités peinent à répondre aux demandes des ouvriers du textile.
Ils réclament un doublement du salaire minimum et ont, pour cela, cessé le travail depuis une semaine. Le salaire moyen des ouvriers du secteur est estimé par le Centre bangladais de solidarité avec les travailleurs à 13 000 takas, soit moins de 100 euros.
Les milliers d'usines du Bangladesh produisent des t-shirts, des jeans et des pulls pour les grandes marques de vêtements en Europe et aux États-Unis. Le secteur du textile est crucial pour le Bangladesh, deuxième exportateur de vêtements au monde. Il emploie des millions de salariés et génère l'essentiel des recettes de devises.
La principale organisation de producteurs textiles du Bangladesh prévient : « Des troubles prolongés risquent de perturber la production, retarder les exportations, et remettre en cause les engagements du Bangladesh auprès des acheteurs étrangers. »

IRAN–ÉTATS-UNIS

Nouvelles frappes sur Qeshm, les négociations à l'épreuve des tensions

Les tensions entre Washington et Téhéran connaissent un nouveau regain après des frappes américaines limitées contre l'île iranienne de Qeshm, située dans le détroit stratégique d'Ormuz, dans la nuit de lundi à hier mardi. Révélée par plusieurs médias américains, cette opération intervient alors que les deux pays poursuivent des contacts diplomatiques intensifs dans l'espoir de parvenir à un compromis et d'éviter une nouvelle escalade militaire.



Selon le Wall Street Journal, CNN et le New York Times, qui citent des responsables américains sous couvert d'anonymat, les frappes auraient été menées dans un cadre défensif. Elles s'inscriraient également dans une série d'opérations conduites discrètement par les forces américaines contre des objectifs iraniens. Washington chercherait ainsi à éviter que ces interventions soient interprétées comme le prélude à une reprise des opérations militaires de grande ampleur.

De son côté, l'agence officielle iranienne IRNA a rapporté que cinq explosions successives avaient secoué l'île de Qeshm. Des habitants ont également signalé la présence de deux avions dans le ciel de la région. Aucune précision n'a toutefois été communiquée sur la nature des cibles touchées ni sur le bilan éventuel de ces frappes. Le commandement central américain (CENTCOM) n'avait pas réagi aux sollicitations de l'AFP, tandis que l'armée israélienne a catégoriquement démenti toute participation à l'opération.

Cette nouvelle offensive intervient dans une séquence diplomatique particulièrement délicate. Lundi soir, le président américain Donald Trump avait pourtant évoqué la possibilité d'un accord avec l'Iran, affirmant sur son réseau Truth Social que Téhéran souhaitait parvenir à un règlement dans les meilleurs délais. Le vice-président J.D. Vance s'est également montré relativement optimiste, estimant que les discussions avaient enregistré des avancées. « Nous avons déjà réalisé certains progrès et nous verrons si nous pouvons en accomplir davantage », a-t-il déclaré.

En Iran, le ministre des Affaires étrangères, Abbas Araghtchi, a confirmé l'existence de négociations indirectes avec les États-Unis, précisant que les consultations s'étaient intensifiées compte tenu de la gravité de la situation.

Hier mardi, le principal négociateur iranien et président du Parlement, Mohammad Bagher Ghalibaf, a affirmé que son pays était prêt à faire face à une éventuelle guerre, tout en soulignant avoir transmis à Washington une réponse « forte et rationnelle ». Il a estimé que la responsabilité d'éviter une nouvelle confrontation incombait désormais aux États-Unis, déclarant que « la balle est dans le camp américain ».

ORMUZ, PRINCIPAL ENJEU DES DISCUSSIONS

La question de la navigation dans le détroit d'Ormuz demeure au centre des tractations. Ce passage maritime constitue un axe essentiel pour l'approvisionnement énergétique mondial, notamment en pétrole et en gaz. Toute perturbation prolongée du trafic maritime pourrait provoquer de nouvelles tensions sur les marchés internationaux.

Un haut responsable iranien a indiqué que Téhéran était disposé à rouvrir le détroit dans un délai de deux jours, sous réserve de l'acceptation par Washington de ses revendications. Celles-ci portent notamment sur l'instauration d'un cessez-le-feu sur tous les fronts régionaux, la libération des avoirs iraniens gelés à l'étranger, la levée des sanctions visant le secteur pétrolier et la fin du blocus naval américain des ports iraniens. Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Ismaïl Baghaï, a estimé que la possibilité de mettre en œuvre cette proposition dans un délai aussi court témoignait de la bonne volonté de son pays. Dans un entretien accordé à la chaîne Al Jazeera, Abbas Araghtchi a également appelé les États-Unis à accepter un nouveau mécanisme de circulation maritime dans le détroit, élaboré conjointement par l'Iran et Oman. Il a réclamé, en outre, la levée des sanctions récemment imposées et une réduction de la présence militaire américaine dans la région.

LES GRANDES PUISSANCES PRÉOCCUPÉES

La crise mobilise également les grandes puissances. La Chine a organisé lundi des rencontres avec des responsables iraniens et saoudiens à Pékin. Le chef de la diplomatie chinoise, Wang Yi, a réaffirmé le soutien de son pays à la souveraineté et à la sécurité de l'Iran, lors d'un entretien avec Ali Bagheri, représentant du Conseil suprême de sécurité nationale iranien.

Parallèlement, le président russe Vladimir Poutine s'est entretenu par téléphone avec le responsable iranien Mohsen Rezaï pour examiner l'évolution de la situation. Selon le média américain Axios, le vice-président J.D. Vance aurait également transmis un message à ce dernier concernant une éventuelle reprise des négociations. Sur le plan économique, les marchés ont réagi favorablement aux perspectives d'un règlement diplomatique. Les cours du pétrole ont ainsi enregistré une baisse de plus de 7 % lundi, dans un contexte d'espoir de désescalade.

Cependant, les déclarations de Donald Trump continuent d'entretenir les incertitudes. Le président américain a évoqué dimanche la possibilité d'infliger une « frappe puissante » à l'Iran, mentionnant notamment un ou deux sites restant à traiter, dont le mont Kolang, dans la province d'Ispahan, soupçonné par Washington d'abriter une installation nucléaire profondément enfouie. Téhéran rejette ces accusations.

R.I

LIBAN

Les agressions sionistes se poursuivent dans plusieurs régions du Sud

Les agressions sionistes se sont poursuivies hier mardi dans plusieurs régions du sud du Liban, affirment des sources médiatiques faisant état de bombardements d'artillerie, de frappes aériennes, et de destructions d'habitations et d'infrastructures.

Dans le district de Bint Jbeil, l'artillerie sioniste a bombardé la localité de Hadatha, tandis qu'une frappe aérienne a visé Aita al-Jabal. Dans le district de Sour, des véhicules militaires de l'armée sioniste ont pénétré dans la localité d'Al-Mansouri, parallèlement à des tirs d'artillerie ayant visé cette zone. La plaine de Marjayoun a également été ciblée par cinq obus, tandis que les forces d'occupation ont effectué d'intenses tirs à l'arme automatique depuis leur position dans la localité d'Al-Khiam en direction de la région de Nabaa Ibil Al Saky.

Dans le district de Nabatiyé, l'armée sioniste a poursuivi les opérations de démolition de maisons et de destruction d'infrastructures dans la localité de Zawtar al-Charkiyé. Des bulldozers ont notamment été aperçus en train de démolir des habitations dans le quartier d'Al-Anissi, alors que la localité continue d'être la cible quasi quotidienne d'explosions de maisons et de frappes aériennes visant ses périphéries.

Ces agressions s'inscrivent dans le cadre de la poursuite de l'escalade dans le sud du Liban, marquée par des bombardements, des mouvements militaires et des opérations de destruction touchant plusieurs localités frontalières.

R.I

CRIMES DE GUERRE SIONISTES AU LIBAN

La justice française ouvre enquête

La justice française a ouvert une information judiciaire à Paris visant une frappe de l'armée israélienne contre un immeuble résidentiel à Beyrouth, en novembre 2024, qui avait coûté la vie à sept civils, dont les deux parents de l'artiste franco-libanais Ali Cherri. Une procédure qualifiée d'« inédite » par l'avocate du plaignant, Clémence Bectarte.

Six mois après le dépôt d'une plainte avec constitution de partie civile, soutenue par la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), deux juges d'instruction ont été désignés pour enquêter sur cette affaire, a annoncé hier mardi l'artiste à l'AFP.

« Depuis près de deux ans, je me bats pour que les responsables du bombardement israélien qui a tué mes parents et cinq autres civils ne restent pas impunis », a déclaré Ali Cherri, saluant une avancée importante pour sa famille, tout en reconnaissant que le chemin vers la justice serait long et difficile.

Selon la plainte, consultée par l'AFP, sept civils ont été tués lors du bombardement, le 26 novembre 2024, d'un immeuble de douze étages situé dans le quartier de Noueiri, au centre de Beyrouth. Parmi les victimes figuraient les parents de l'artiste, âgés respectivement de 87 et 77 ans. Trois étages du bâtiment avaient été détruits.

La frappe serait intervenue quelques heures seulement avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu conclu entre Israël et le Hezbollah, selon des investigations menées par Amnesty International et l'organisation Forensic Architecture.

La procédure ne porte pas directement sur la mort des parents d'Ali Cherri, qui n'étaient pas de nationalité française, mais sur un possible crime de guerre constitué par une « attaque délibérée contre des biens civils ». L'artiste était en effet propriétaire de l'appartement dans lequel ses parents ont été tués.

En septembre dernier, le Parquet national antiterroriste (PNAT), compétent en matière de crimes de guerre, avait demandé l'ouverture d'une information judiciaire contre X, estimant disposer d'indices « graves et concordants ».

Pour l'avocate Clémence Bectarte, cette procédure constitue, à ce stade, la première enquête judiciaire ouverte en France concernant des crimes présumés commis par l'armée israélienne au Liban depuis le début de son offensive en 2023.

Les affrontements entre Israël et le Hezbollah, engagés après le 7 octobre 2023, avaient dégénéré en conflit ouvert en septembre 2024. Selon les autorités libanaises, les hostilités ont fait plus de 4 300 morts au Liban.

D'autres plaintes visant l'armée israélienne ont également été déposées à Paris, notamment après la mort de civils dans le sud du Liban. Par ailleurs, le PNAT a ouvert des enquêtes préliminaires sur des faits présumés de torture et de crimes de guerre liés à l'interception de flottilles humanitaires à destination de Gaza en 2025 et 2026.

En 2025, le parquet avait également demandé l'ouverture d'une information judiciaire après la mort de deux enfants français dans un bombardement israélien à Gaza, en octobre 2023.

R.I

TÉLÉVISION



TF1 — Tracker

21h10



Une mère endeuillée se retrouve accusée du meurtre de sa fille, portée disparue. Déterminée à démontrer qu'elle n'y est pour rien, celle-ci décide d'engager Colter, qui cherche à identifier le véritable coupable afin de prouver son innocence.

gulli — MacGyver

21h00



Accompagné de Jack, Angus se rend à Boston pour assister aux obsèques de Frankie, l'une de ses très bonnes amies qui est décédée dans l'incendie de son laboratoire.

TMC — Sentinelle

21h25



Sur l'île de la Réunion, François Sentinelle est un personnage à la fois excentrique et attachant, reconnu pour ses deux professions opposées. En tant que capitaine de police, il traque les malfrats avec vigueur, naviguant à travers les rues sinueuses dans son Defender jaune emblématique.

RMC STORY — G.I. Joe : le réveil du cobra

21h05



Des montagnes de l'Asie centrale aux déserts d'Égypte, des rues de Paris au pôle Nord, les agents de l'équipe d'élite, connue sous le nom de G.I. Joe, mènent une lutte acharnée contre un ennemi redoutable.

C STAR — Rambo III

21h10



Après les cicatrices indélébiles du Viêt Nam, John Rambo, l'ancien soldat traqué par ses démons, a trouvé un refuge précaire parmi les moines bouddhistes de Thaïlande. Les temples paisibles et les rituels méditatifs sont devenus son ultime rempart contre un passé hanté par le sang et les cris des champs de bataille.

CANAL+ — Lens / Côme

21h10



Football. Ligue des champions. 4e journée.

RMC LIFE — Cold Case

21h10



À la suite de la mort mystérieuse d'un facteur, les enquêteurs de Cold Case découvrent une véritable mine d'informations dans son domicile : des sacs entiers de courrier non distribué, témoignant d'une vie pleine de secrets.

Disney prévoit de licencier des milliers d'employés



Disney se prépare à une importante vague de licenciements, certains cadres ayant reçu l'ordre de réduire leurs dépenses de 20 % sur une base annuelle .

Il s'agirait de la quatrième vague de suppressions d'emplois en 2026 sous la direction du PDG de Disney, Josh D'Amaro, et elle toucherait un nombre record d'employés. Disney prévoyait une restructuration majeure de ses activités télévisuelles, qui entraînerait la suppression de centaines d'emplois et la consolidation de ses divisions, rapportait le Wall Street Journal le mois dernier.

Fin septembre, Disney a licencié plusieurs centaines d'employés , principalement dans ses services des ressources humaines et informatiques, au sein de l'entreprise et de ses différentes divisions. En juillet, Disney avait déjà procédé à des suppressions de postes, en supprimant plusieurs centaines d'emplois dans certaines fonctions supports, notamment chez Pixar, ESPN, Disney Entertainment Television et dans les studios Disney. Enfin, en avril, la firme aux grandes oreilles avait supprimé environ 1 000 postes , principalement suite à la création par D'Amaro d'une division marketing consolidée, placée sous la direction d'Asad Ayaz, directeur marketing et marque.

En août, Disney a proposé des indemnités de départ anticipé à ses cadres supérieurs de longue date, dans le cadre de ses efforts continus de réduction des coûts. Cette offre était accessible aux employés basés aux États-Unis, occupant des postes de directeur à vice-président exécutif au sein des divisions Disney Entertainment, ESPN et Corporate, âgés d'au moins 50 ans et justifiant d'au moins 10 ans d'ancienneté.

Disney devrait publier ses résultats pour le trimestre de septembre, soit le quatrième trimestre de son exercice fiscal 2026, le 17 novembre avant l'ouverture des marchés.

D'autres entreprises de médias procèdent également à des suppressions d'emplois. Netflix a licencié environ 1 000 employés le mois dernier , et Skydance — la société issue de la fusion de Paramount et de Warner Bros. Discovery — devrait effectuer d'importantes réductions d'effectifs d'ici la fin de l'année.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL **005 00170 4002162000 18**

Mascara : Clôture de la 18e édition du Salon des arts plastiques "Abdelkader Guermaz"

Les activités de la 18e édition du Salon national des arts plastiques "Abdelkader Guermaz" ont pris fin lundi soir à la Maison de la culture "Abi Ras Ennaciri" de Mascara.
La cérémonie de clôture de cette manifestation, organisée sous le slogan "Notre créativité puise dans notre authenticité et l'esprit de notre époque", a été marquée par la distinction des artistes ayant participé au salon, ainsi que par la présentation de morceaux de musique andalouse interprétés par l'association "El Maghdiria",versée dans la musique andalouse et chaâbie, et de chansons de variété moderne interprétées par l'association "El Afrah", spécialisée dans la chanson chaâbie, de Mascara.
Cette cérémonie a également été marquée par la distinction des artistes lauréats du concours du meilleur tableau à l'huile, organisé dans le cadre de cette manifestation. Il s'agit respectivement de Bensayah Yacine, de la wilaya d'Aïn Defla, Hachaichi Mohamed, de la wilaya de M'Sila, et Saadoudi Mohamed, de la wilaya de Bechar.
De leur côté, les artistes participants à cette manifestation culturelle ont unanimement souligné que les arts plastiques peuvent contribuer à faire connaître les nombreux sites touristiques dont recèle l'Algérie. Dans ce contexte, l'artiste plasticien Zerfaoui Abdenour, de la wilaya d'Alger, a indiqué, que les arts plastiques contribuent à faire connaître les nombreux sites touristiques du pays, à travers des tableaux à l'huile mettant en valeur les lieux et les espaces attrayants de chaque région, notamment ses richesses naturelles, archéologiques et historiques séculaires.
Pour sa part, l'artiste plasticien Mesbah Rachid, de la wilaya de Tissemsilt, a affirmé que les arts plastiques en Algérie "peuvent promouvoir et faire connaître les destinations touristiques des différentes régions du pays". Il a précisé avoir personnellement choisi de consacrer ses œuvres à la représentation des richesses touristiques de sa région, notamment ses sites naturels attrayants.
De son côté, l'artiste plasticienne Regoubi Aïcha, de la wilaya de Mascara, a souligné que les arts plastiques jouent un rôle important dans la promotion des nombreux sites et destinations touristiques que recèle l'Algérie. Elle a estimé que l'artiste plasticien, "proche de tout ce qui touche aux sites touristiques, est en mesure d'exprimer sa passion et son amour pour ce domaine vaste et important, qui pourrait contribuer à promouvoir la destination touristique Algérie aux niveaux national et international".
La 18e édition du Salon national des arts plastiques "Abdelkader Guermaz" avait attiré, cinq jours durant , plus de 3.000 visiteurs, composés principalement de jeunes passionnés d'arts plastiques, ainsi que de plusieurs artistes renommés de la région, à l'instar de Dateche Mohamed, Senoussi Slimani et Ouadhai Soraya.
A noter que cet événement culturel, organisé durant cinq jours à l'initiative de la Maison de la culture "Abi Ras Ennasseri" de Mascara, a connu la participation de 33 artistes plasticiens, amateurs et professionnels, venus de 21 wilayas.

Constantine : L'importance de la multiplication des ciné-clubs dédiés aux jeunes soulignée

L'importance de la multiplication des ciné-clubs dédiés aux jeunes, a été soulignée lundi à Constantine par les participants à une rencontre-débats sur l'histoire du mouvement du cinéma amateur, qui s'est déroulée à la Maison de la culture Malek-Haddad.
Le renforcement des ciné-clubs dédiés aux jeunes à travers les maisons de jeunes, les établissements et résidences universitaires, les centres et instituts de formation professionnelle, à même des structures scolaires, participe à inculquer l'éducation artistique et culturelle, a précisé le cinéaste Abdelkrim Fedaoui d'Alger lors de cette rencontre inscrite dans le cadre du programme de la 5e édition des journées Ciné-Cirta, initiée par l'association culturelle Numidi-Arts.
"Le ciné-club qui est un moyen servant à découvrir l'art cinématographique et de transmettre le goût du cinéma, permettra de développer les connaissances et la culture des jeunes dans le champ du cinéma, de favoriser l'échange et l'écoute autour des œuvres en plus de les initier à la pratique de la programmation cinématographique", a indiqué le même intervenant, spécialisé dans la mise en scène.
Impliquer les jeunes dans la communication, la programmation et l'animation des séances cinématographiques qui favorisent le travail en équipe et la création d'un espace d'échange convivial, le développement de leurs compétences et capacités à entreprendre, leur autonomie et leur coopération avec les autres, promouvoir leur esprit de responsabilités en plus de les initier aux divers métiers du cinéma, sont les autres objectifs de la mise en place de tels clubs, a ajouté de son côté, le réalisateur Chamsseddine Bouteba de Biskra.
D'autres thèmes traitant l'histoire du cinéma amateur ont été également abordés lors de cette rencontre –débats avec la participation de professionnels et experts en la matière.

R.C

LE SALON NATIONAL DES ARTS PLASTIQUE À KHENCHELA

Une séance consacrée aux contributions du défunt plasticien Lazhar Hakkar



La Maison de la culture "Ali Souaïhi" de Khenchela a abrité lundi dans le cadre des activités du Salon national des arts plastique "couleurs du spectre", une séance consacrée au parcours du défunt plasticien Lazhar Hakkar (1945-2013), sa créativité et ses contributions au mouvement pictural algérien.
La séance, qui a connu une forte présence d'artistes, de critiques et d'étudiants des écoles régionales des beaux-arts de Tizi Ouzou et Sétif, a mis en lumière la grande valeur artistique des œuvres du défunt, le considérant comme une des grandes figures des arts plastiques.
Samir Osmane, artiste plasticien d'Alger, a évoqué "les aspects techniques et artistiques" des œuvres du défunt, estimant qu'il "était un artiste d'exception qui a réussi à marier authenticité et modernité donnant à ses toiles une identité visuelle singulière qui traduit l'authenticité algérienne et un esprit renouvelé".
De son côté, Bousaïd Meziane, sous-directeur à l'école régionale des beaux-arts d'Azazga (Tizi Ouzou), a abordé "la dimension humaine et pédagogique dans le parcours du défunt", soulignant son rôle dans l'encadrement et l'orientation des jeunes talents et affirmant qu'il représente "une école à part entière par ses valeurs morales et par son souci de transmission du savoir".
Le plasticien Djamel Bouteba de Khenchela a mis l'accent sur "la nécessité de préserver la mémoire artistique du défunt" proposant de lancer des conférences d'études critiques de ces œuvres et de publier un livre sur son parcours artistique pour en faire une référence aux futures générations d'artistes.
La séance qui s'est déroulée en présence de membres de la famille du défunt a donné lieu également à un riche débat.
Lazhar Hakkar, plasticien algérien, né le 13 décembre 1945 dans la ville de Khenchela, a rejoint en 1963 l'école national des beaux-arts d'Alger y suivant un parcours académique, avant d'entamer en 1972 l'exposition de ses œuvres en Algérie et à l'étranger.
Dans sa plus célèbre toile "Reggane, afin que nul ne l'oublie", Hakkar évoque les expériences nucléaires françaises de 1960 dans la région de Reggane, dénonçant un ignoble crime contre l'humanité et l'environnement perpétré par le colonialisme français.
Le salon national des arts plastique "couleurs du spectre" a été ouvert samedi à la Maison de la culture "Ali Souaïhi" et se poursuivra jusqu'au 3 novembre.

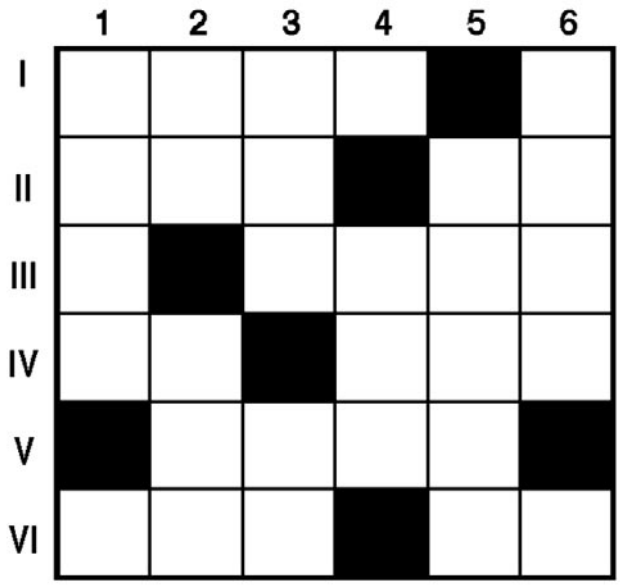
R.C

29e SILA "Quel rôle pour l'intellectuel aujourd'hui ?", thème d'une conférence

Une conférence intitulée, "Quel rôle pour l'intellectuel aujourd'hui ?", a été animée, dimanche à Alger, par l'écrivain chercheur et analyste, Ahmed Bensaâda.
S'exprimant lors de cette rencontre organisée dans le cadre du 29e Salon international du livre d'Alger (SILA) à l'espace Tahar-Ouettar du pavillon "Palestine", l'universitaire Ahmed Bensaâda a d'abord souligné l'importance pour l'intellectuel, de "pouvoir rendre possible ce qui est nécessaire pour le bien-être de sa société et la prospérité de sa cité".
L'intellectuel, c'est cet individu à l'"esprit rationnel, empreint d'humanisme et d'objectivité", qui "lie sa réflexion et son savoir universel à l'action, celle-ci même devant être au service de son pays et des causes justes", a souligné M. Bensaâda.
Comparant l'"intellectuel" à l'"expert" et au "commentateur" à l'heure des réseaux sociaux et des Fake News, M. Bensaâda a mis en avant "la rigueur et la conscience qui caractérisent le travail de cet éclaireur de l'opinion, qui prend le temps de décrypter et d'analyser, tout en étant au fait de tous les procédés de manipulation, visant à désinformer et induire en erreur.
M. Bensaâda a souligné au passage, l'"importance du rôle des médias et leur vigilance à parer à toute manipulation malsaine de l'information", ainsi que la nécessité de "renforcer la sécurité culturelle pour protéger le pays et se prémunir des guerres cognitives, outil de manipulation et d'altération de la pensée et de l'opinion publique".
"Pour ce faire, il faut développer des contre-récits ancrés dans une connaissance profonde de la société", a-t-il conclu.
Tout au long de ce Salon, les visiteurs pourront rencontrer des auteurs algériens et étrangers venus présenter leurs nouvelles œuvres et participer à des conférences et rencontres dans le cadre du programme culturel de cette édition.
Ouvert jusqu'au 7 novembre de 10h00 à 19h00, le 29e SILA enregistre la participation de 1.567 maisons d'édition représentant 51 pays, dont 350 maisons d'édition algériennes.

R.C

Nombres croisés



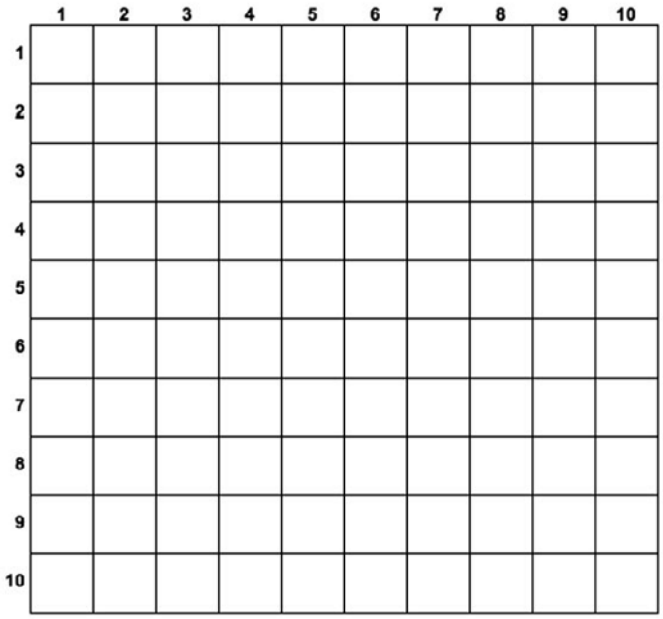
HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. **II.** Puisssance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. **III.** Longueur en km du fleuve Nil. **IV.** Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. **V.** Altitude estimée de l'Everest. **VI.** Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. **2.** Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. **3.** Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. **4.** Puissance de 5. **5.** Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. **6.** Marignan !

Grille muette N° 1191



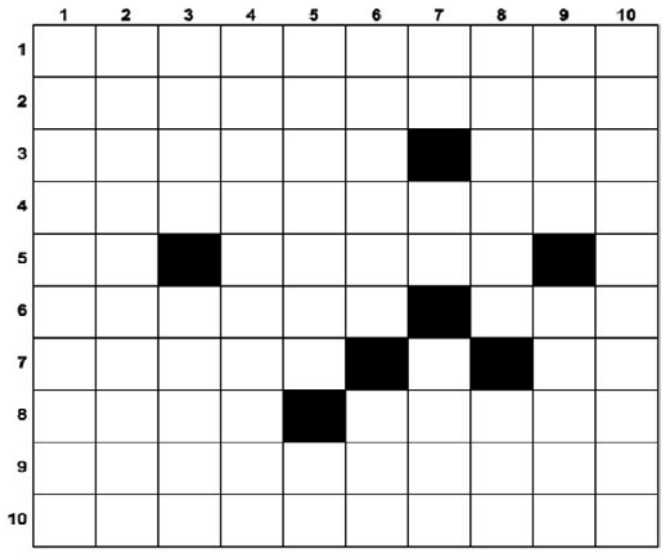
Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême.2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères.3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré.4 Métal de transition.- Près de Manzano.5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides.6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne.7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson.8 Comme le buisson ardent.- Vertisol.9 Parleriez trop...- Chemises brunes.10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets.2 Fait de la science comparative.3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert.4 A de gros avantages.5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds!6 Séneçons ornementaux au feuillage grisâtre.7 Le hyracothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne.8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance.9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus!10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191



Horizontalement

1 Presque purificatoires.2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre.3 Accortes.- Unité étrangère.4 Ont de l'intuition (féminine).5 ...va sano?- Aller ensemble.6 Ville togolaise.- H.7 Se plia un peu.- Lucet au son.8 Rivière brésilienne.- Souffris.9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été.10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu.2 Font de la concurrence loyale.3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais.4 Produit du chancre.5 Modérera.- L'alpha géorgien.6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple.7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie.8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience.9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles.10 Caresse dans le sens du poil.

LA NATION
Mercredi 04 Novembre 2026

HADJ 2027

Prolongation des délais de paiement des frais du Hadj jusqu'au 3 décembre prochain

Sur décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, les délais de paiement des frais du Hadj pour la saison 1448 de l'Hégire / 2027 ont été prolongés d'un mois entier, à compter de la journée d'hier jusqu'au jeudi 3 décembre 2026, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. À cet effet, les futurs pèlerins sont invités à finaliser l'ensemble des formalités relatives au Hadj durant cette période supplémentaire, a précisé la même source.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:437	12:46	15:50	17:55	19:11

Météo

Alger	27	Tizi Ouzou	26
Tiaret	25	Béjaïa	27
Constantine	26	Oran	26

BECHAR

Saisie de plus de 707 kg de kif traité

Un détachement de sécurité mixte, composé d'éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et des Douanes algériennes, a procédé, à l'issue d'une opération de contrôle menée dans le territoire de compétence du secteur militaire de Béchar, relevant de la 3e Région militaire, à la saisie de 707,45 kg de kif traité, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Le communiqué a ajouté que « cette opération qualitative témoigne, une nouvelle fois, de la disponibilité opérationnelle et de la vigilance des unités de l'Armée nationale populaire ainsi que des différents services de sécurité, dans leur mobilisation pour faire face à toute tentative susceptible de porter atteinte à la sécurité et à l'intégrité du citoyen ».

ACCIDENTS DE LA ROUTE

35 décès et 1851 blessés en une semaine

Trente-cinq personnes ont trouvé la mort et 1 851 autres ont été blessées dans 1 561 accidents de la circulation survenus dans plusieurs wilayas du pays, durant la période allant du 25 au 31 octobre dernier, selon le bilan hebdomadaire des services de la Protection civile, rendu public hier. La même source a précisé que le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'Sila, avec trois décès et 77 blessés, à la suite de 55 accidents de la circulation.

PÉTROLE

Le baril de Brent décroche à 104,77 dollars

Les prix du pétrole ont décroché lundi soir, le marché étant très attentif aux évolutions des tensions au Moyen-Orient. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en janvier, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, a perdu 7,64 %, à 104,77 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en décembre, a glissé de 7,36 % à 96,46 dollars.

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Lancement de la plateforme « Insat »

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a lancé la plateforme numérique « Insat », dédiée à l'écoute des préoccupations des citoyens et à leur prise en charge, dans le cadre de l'amélioration de la qualité des services publics, a indiqué hier un communiqué d'Algérie Télécom Satellite. Selon la même source, « dans le cadre des efforts visant à améliorer la qualité du service public et à renforcer la communication avec les citoyens, le ministère de la Poste et des Télécommunications met à leur disposition la plateforme numérique "Insat", destinée à faciliter la transmission de leurs préoccupations, leur suivi ainsi que leur prise en charge par les organismes concernés ».
L'entreprise a invité les citoyens à découvrir cette plateforme et à en tirer profit, contribuant ainsi à « ancrer une culture de l'écoute et à améliorer la qualité des services publics ». La plateforme est accessible à l'adresse suivante : https://insat.mpt.gov.dz.

SIDI BEL-ABBES

Saisie de plus de 200 kg de kif traité

Les éléments de la brigade criminelle de la sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbes sont parvenus, au cours de la semaine écoulée, à saisir 225,4 kg de kif traité et à arrêter deux individus impliqués, a-t-on appris, lundi, auprès de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps sécuritaire. La même source a précisé que l'affaire a débuté suite à l'exploitation d'informations faisant état de la présence de deux individus en possession d'une quantité de stupéfiants (kif traité) destinée à la commercialisation dans la ville de Sidi Bel-Abbes. Un plan de sécurité a alors été mis en place, aboutissant à leur arrestation ainsi qu'à la saisie de la quantité de drogue susmentionnée, en plus d'une somme de 300.000 DA issue des revenus de ce trafic. Après l'achèvement de toutes les étapes de l'enquête, menée sous la supervision du procureur de la République près le tribunal de Sidi Bel-Abbes, les suspects ont été présentés devant la juridiction territorialement compétente, a-t-on indiqué.

EBOLA

Plus de 5.300 morts enregistrés en Afrique

L'épidémie actuelle d'Ebola en Afrique a fait 5.376 morts, l'immense majorité en République démocratique du Congo (RDC), son épicentre, selon l'agence sanitaire de l'Union africaine (Africa CDC). "L'épidémie d'Ebola, qui s'est propagée ailleurs sur le continent africain, a fait un total de 5.376 morts, dont 5.372 en RDC, deux en Ouganda et deux au Kenya", a indiqué lundi l'Africa CDC, dans un communiqué transmis aux médias.
Un total de 10.444 cas ont été signalés, pour un taux de létalité supérieur à 50%. Au cours des derniers mois, le virus a plusieurs fois traversé les frontières. En Ouganda voisin, 20 cas dont deux décès ont été signalés avant que l'épidémie ne soit déclarée éradiquée du territoire en août. Et en octobre, neuf cas dont deux décès ont été recensés au Kenya.
L'épidémie actuelle est causée par la souche Bundibugyo du virus à maladie Ebola, contre laquelle il n'existe aucun vaccin ni traitement homologués à ce jour.
Des premières doses du vaccin Ervebo, dont l'efficacité est prouvée sur la souche Zaïre - la plus fréquemment rencontrée lors des précédentes épidémies - ont été administrées ces dernières semaines en RDC à des volontaires dans le cadre d'un essai clinique.

OUARGLA

Saisie de 25 kg de cannabis

Les éléments du service régional de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants de Ouargla ont saisi 25 kg de cannabis et arrêté un individu, a indiqué hier un communiqué de la Sûreté de wilaya. Agissant sur la base d'informations faisant état d'un mouvement suspect lié au trafic de drogues, les éléments du même service ont mené des investigations ayant permis l'arrestation d'un individu, dans un quartier de la ville d'Ouargla, ainsi que la saisie de la quantité de cannabis précitée, selon le communiqué. Après l'achèvement des procédures légales, le mis en cause a été présenté devant le parquet territorialement compétant.

GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

362 témoignages vivants de moudjahidine collectés à Boumerdès



La Direction des moudjahidine et des ayants droit de la wilaya de Boumerdès a collecté et transcrit 362 témoignages vivants de moudjahidine ayant pris part à la glorieuse Révolution de libération nationale, représentant à ce jour un volume horaire de plus de 111 heures, a indiqué hier cette Direction. Dans une déclaration à l'APS, en marge de la réunion du Conseil exécutif de la wilaya, présidée par le wali, Amine Benmalek, le directeur des moudjahidine, Saïd Cherikhi, a précisé que « les témoignages vivants collectés et transcrits (362 témoignages) font actuellement l'objet d'un traitement et d'une opération de conservation, avant d'être mis à la disposition des chercheurs, des étudiants, des producteurs de films révolutionnaires et historiques ainsi que du grand public, afin qu'ils puissent les consulter en cas de besoin ». Il a précisé que les opérations de collecte et d'enregistrement de ces témoignages se poursuivent afin d'en recueillir le plus grand nombre possible. Il a souligné que le patrimoine historique ainsi rassemblé ne se limite pas aux seuls enregistrements, mais comprend également des documents et des photographies prises sur les champs de bataille, lors des entraînements au maniement des armes et des embuscades tendues à l'ennemi, ainsi que des douilles de balles, des armes, des débris d'avions, de canons, de véhicules blindés et d'autres vestiges.
Par ailleurs, le directeur des moudjahidine a annoncé que la première pierre du projet de réalisation du musée du Moudjahid de la wilaya a été récemment posée. Cette infrastructure contribuera à la préservation de la mémoire et du patrimoine historique de cette région, située à la jonction des deux wilayas historiques III et IV. Ce projet, qui sera réalisé sur une superficie de 2 500 mètres carrés au centre-ville, comprendra des salles de conférences et d'exposition, deux ateliers, une bibliothèque ainsi qu'une salle d'archives. Dans ce cadre, M. Cherikhi a appelé les habitants de la wilaya à contribuer à cette initiative en remettant tout document, photographie, enregistrement ou autre élément en rapport avec la Révolution de libération nationale, afin de constituer le fonds documentaire historique qui sera préservé de toute détérioration et exposé au musée de la wilaya dès sa réception.

TRANSPORT AÉRIEN

Air Algérie annonce l'ouverture d'une nouvelle ligne vers Athènes

Le Groupe Air Algérie a annoncé hier dans un communiqué l'ouverture d'une nouvelle ligne aérienne reliant Alger à Athènes (Grèce), à compter du 24 décembre prochain, dans le cadre du développement de son réseau international. Cette nouvelle desserte sera assurée initialement à raison d'un vol par semaine, une fréquence qui passera à deux vols hebdomadaires à partir de mars 2027, précise la compagnie, notant que les réservations pour cette ligne viennent d'être ouvertes. Ainsi, les voyageurs souhaitant se rendre à Athènes peuvent acheter leurs billets sur le site officiel d'Air Algérie, auprès de son Centre d'appels ou au niveau des agences de voyages.
Selon la même source, l'ouverture de cette ligne contribuera à renforcer les liaisons aériennes entre l'Algérie et la Grèce, tout en offrant aux voyageurs davantage de possibilités de déplacement entre les deux pays. Elle s'inscrit dans la stratégie du groupe visant à poursuivre le développement et l'extension de son réseau international, a souligné le communiqué.